

PRIX D'ABONNEMENT
FRANCS POUR LA SUISSE
Un an fr. 10.—
Six mois 5.—
Trois mois 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1er Juin 1895, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, Du 1er Juin 1895. Rows include Arrivées de Locle, Mortean, Besançon, Brenet au Locle, Les Ponts, Neuchâtel, Genève, Bienna, Berne, Bâle, Saignalégier and Départs pour Locle, Mortean, Besançon, Brenet au Locle, Les Ponts, Neuchâtel, Genève, Bienna, Berne, Bâle, Saignalégier.

ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

LUNDI 10 JUIN 1895

La Chaux-de-Fonds

Evangelisation populaire. — Réunion publique, lundi, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).
Mission évangélique. — Réunion publique, lundi, à 8 h. du soir (Premier-Mars 11 a).
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi, à 8 h. précises du soir, au local.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, lundi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h du soir, au Café de la Blague.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie Krummenacher. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.
Wick (Groupe d'épargne). — Assemblée, mardi 11, à 9 h. du soir, au local.
La Moisson (Groupe d'épargne). — Paiement des cotisations, mardi 11, de 8 1/2 à 9 h. du soir, au local.
Le Sentier. — Assemblée, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société fédérale des sous-officiers. — Assaut, mardi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Chœur mixte indépendant. — Répétition, mardi, à 8 1/2 h. du soir, au Temple.
Helvetia. — Répétition partielle, mardi 11, à 9 h. du soir, au local.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 11, au local.
Frohsinn. — Gesangstunde, Dienstag den 11., um 9 Uhr, im Lokal.
Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 11, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, à la Croix-Blanche.
Club des Gob'Quilles. — Réunion, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, au Quillier.
Union Chorale. — Répétition générale, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, au local.
La Coterie (section chorale). — Répétition, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société théâtrale L'Aurore. — Répétition, ce soir, à 8 1/2 h. précises, au local.
Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Dienstag den 11., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion, mardi 11, à 8 h. du soir, rue Fritz Courvoisier, 17, au 2^{me} étage.
Mission évangélique (1^{er} Mars 11^a). — Etude biblique, mardi, à 8 h. du soir.
Fanfare des graveurs. — Répétition, mardi, à 8 h. du soir, Café de l'Espérance. — Par devoir.
La Fraternité. — Assemblée générale, mardi 11, à 8 1/2 h. du soir, salle de la Croix-Blanche.

Election complémentaire au Conseil national

(De notre collaborateur.)

Les partis politiques auront à s'occuper prochainement du remplacement de M. Donat Fer au Conseil national, et la question que chacun se pose aujourd'hui est celle de savoir si le parti radical prendra part à la lutte ou s'il se décidera à abandonner un siège à la plus forte des minorités.

Que fera-t-il? Que doit-il faire? Plusieurs de ceux qui auront à se prononcer pour ou contre la lutte sont très hésitants, et vraiment leur hésitation paraît compréhensible. D'un côté, la tradition du parti leur commande de maintenir une députation radicale compacte aux Chambres fédérales; d'un autre côté, des considérations d'équité auxquelles s'ajoutent les réclamations très vives de l'adversaire principal, leur font un devoir de réfléchir sérieusement avant de repousser ce cinquième siège, maintenu avec tant de peine il y a dix-huit mois et qu'une triste fatalité vient de rendre de nouveau vacant.

Dans ces circonstances, et puisque je suis encore un peu collaborateur de ce journal, permettez-moi, M. le rédacteur, de me servir aujourd'hui de cette qualité non point en écrivain mercenaire, mais pour vous exprimer très librement mon opinion.

Radical, et bien convaincu que le droit strict de ce parti à revendiquer le cinquième siège au Conseil national ne saurait lui être contesté, j'ai d'abord incliné à croire que notre devoir n'était pas plus à présent qu'il y a dix-huit mois de laisser entamer notre députation, car, quoi que l'on en dise et bien que des concessions se fassent de majorité à minorité dans d'autres cantons, nous ne vivons pas encore, — en matière fédérale — sous le régime de la représentation proportionnelle.

Or tant que ce régime n'est pas établi, l'équité même la plus idéale n'exige pas nécessairement que tous les cantons suisses élisent des représentations mixtes. Il se pourrait même qu'en organisant ainsi partout une proportionnalité empirique, sans bases précises, nous arrivions à faire gouverner la majorité du pays par la minorité, ce qui ne serait, à coup sûr, ni juste, ni équitable, ni même sensé.

Mais — la question de justice et de droit strict étant bien réservée, j'estime que d'autres considérations nous engagent à nous abstenir.

Et ces considérations, je les résume comme suit :

1^o Une concession de notre part, faite actuellement, répondrait au vœu non seulement des minorités mais de nombreux citoyens radicaux neuchâtelois. Le nombre de ces partisans de la concession ira, selon toutes probabilités, en augmentant d'année en année, à mesure qu'il sera démontré que la perte d'un siège au Conseil national ne diminuera en rien la force et le prestige de la majorité radicale aux Chambres fédérales.

2^o En nous abstenant aujourd'hui, nous ne saurions être accusés de faiblesse puisque nous venons de faire, aux élections législatives dernières, la preuve que nous formons la majorité incontestable du corps électoral de notre canton. — Par contre, nous éviterions au pays une lutte qui ne manquerait pas d'être pénible, plus acharnée encore que celle de janvier 1894. Et notre devoir n'est pas, sans doute, de pousser le corps électoral à de telles luttes sans nécessité absolue.

3^o A supposer même que nous luttions et l'emportions haut la main cette fois-ci, nous n'aurions fait que reculer la solution du problème et, dans dix-huit mois, aux élections générales pour le renouvellement intégral du Conseil national, il nous serait plus difficile encore de faire la concession demandée, puisque nous aurions alors un candidat de trop — et qu'il est toujours pénible de remercier un ancien député de ses services.

4^o La concession serait donc renvoyée à trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1899, lorsque le recensement fédéral aura constaté que le canton de Neuchâtel a droit à un député de plus.

Mais.... d'ici là, les partisans de la réforme électorale auront réussi, sans doute, à faire adopter le système proportionnel par les Chambres fédérales. Ce ne serait donc plus alors un siège que nous devrions céder, mais au moins deux. Et nous ne pourrions plus dire en les cédant que nous faisons une concession. Ce serait un abandon forcé.

5^o Nous avons deux minorités dans les cantons. Si nous renvoyons à quatre ans et demi le moment de faire concession d'un siège à la plus forte d'entre elles, quand ferons-nous à la seconde la concession d'un autre siège? Je suis bien persuadé pourtant que le parti radical n'entend pas plus faire de cadeau à l'une des minorités qu'à l'autre, et que la plus forte des deux oppositions, après s'être mise elle-même au bénéfice du principe de la représentation des minorités, ne prétendra pas en exclure la minorité socialiste. Réservons donc pour celle-ci le candidat nouveau auquel le pays aura droit en 1899.

Pour toutes ces raisons, et toutes réflexions faites, je me range parmi les radicaux qui pensent que le moment est venu d'abandonner un siège au Conseil national. Après cela, si les deux minorités en présence veulent se le disputer, les radicaux resteront à la maison ou bien appuieront celui des deux candidats qui leur sera le plus sympathique. Quelle que soit la minorité victorieuse il sera entendu que le prochain siège appartiendrait à l'autre minorité.

Me demandera-t-on pourquoi j'ai jugé bon d'exprimer publiquement mon opinion en cette circonstance? C'est que je crois le moment actuel très sérieux pour le pays et pour le parti radical.

La décision de l'assemblée du dimanche 16 juin 1895 à Corcelles, peut — à mon avis — selon qu'elle sera favorable à la lutte ou à l'abstention, ouvrir une ère de luttes haineu-

ses et passionnées entre tous nos partis, ou bien, au contraire, préluder au développement de plus en plus normal de notre petite démocratie.

Quand on voit ainsi les choses et que l'on est journaliste, on ne saurait se taire. C'est pourquoi j'ai pris la liberté d'écrire ces lignes, que je prie mes lecteurs d'agréer avec indulgence, et auxquelles on reconnaîtra au moins le mérite de n'être inspirées d'aucun parti pris.

Ed. STEINER.

Nouvelles étrangères

France. — Le conseil des ministres a fixé au 28 juillet les élections pour le renouvellement de la série sortante des conseils généraux et d'arrondissement.

— La Chambre a terminé samedi la discussion générale de la réforme du régime des boissons. Peu de députés étaient présents. M. Ribot, président du conseil, a soutenu le projet, dont il a fait valoir les grands avantages.

— Voici la conclusion d'un article du Figaro sur la participation de la France aux fêtes de Kiel :

« Notre flotte va à Kiel. Nous saurons plus tard s'il valait mieux que la France restât dans l'isolement. Mais puisque aujourd'hui la chose est irrévocablement décidée, le devoir de tous ceux qui ne cherchent pas le bruit, mais le bien, c'est non pas de hurler notre douleur devant l'Europe assemblée, mais de garder dignement le silence. Le devoir, c'est de dire aux officiers et soldats de notre marine qu'il n'y a pas l'ombre d'humiliation pour eux et que la France fait simplement là ce que l'Autriche a fait après Austerlitz, la Prusse après Iéna, la Russie après Friedland. »

Allemagne. — Les antisémites. — Le parti antisémite avait été jusqu'à ces derniers temps en Allemagne une aile des conservateurs ultras et des piétistes; il était composé surtout, à la Chambre, de députés des campagnes et le fait seul que le pasteur Stœcker était un de ses leaders leur donnait une couleur réactionnaire très marquée.

Mais depuis quelque temps une sorte de revirement s'était fait parmi plusieurs de ses membres; c'est, semble-t-il, M. Ahlwardt, bien connu par ses démêlés avec la justice et la violence démagogique de ses polémiques, qui le premier a rompu les attaches aristocratiques du parti; M. Bœckel l'a suivi, et ils ont fondé, à eux deux, un parti antisémite populaire qui, tout comme l'antisémitisme viennois, est fortement teinté de socialisme. C'est leur tendance socialiste qui, certainement, a fait réussir les Lueger et consorts; Ahlwardt et Bœckel comptent sur les mêmes passions pour arriver, eux aussi.

Leur parti a tenu ces jours-ci à Berlin son assemblée générale; il y avait environ une centaine de délégués, et les résolutions qu'ils ont votées sous forme de programme sont curieuses. Ils n'admettent le système parlementaire que comme une nécessité actuelle et comme le meilleur moyen pour eux, à l'heure présente, de faire de la propagande, demandant que les juifs ou les Allemands qui ont épousé des juives ne puissent plus être médecins, avocats ni professeurs; que l'accès de l'armée et de la presse leur soit fermé; que l'immigration en Allemagne soit interdite aux juifs et qu'ils soient parqués dans des écoles spéciales. Les juifs ne doivent pas pouvoir acquérir de bien-fonds, ni faire des affaires sous le couvert de prête-noms allemands, ni surtout faire des soumissions pour les marchés de l'Etat. Cela est le côté purement antisémite; mais voici le côté plus proprement démagogique: institution du referendum pour toutes les questions importantes, séparation de l'Eglise et de l'Etat, nationalisation du commerce des objets nécessaires à la vie, introduction d'une journée normale de travail, réforme de la Bourse, nationalisation de la Banque, surveillance étroite de l'Etat sur la haute finance, abolition de tous les impôts directs ou indirects remplacés par un impôt progressif sur le revenu.

C'est la première fois, sans doute, que les antisémites allemands formulent aussi nette-

ment un tel programme, et les conservateurs ultras ne doivent plus guère reconnaître la doctrine qu'ils ont si chaudement patronnée.

Nouvelles

Dépêches du dimanche de l'Agence télégraphique suisse

Paris, 9 juin. — Toutes les préoccupations se sont concentrées sur le Grand-Prix couru aujourd'hui à Longchamp. Le président, accompagné de Mme Faure, a été très acclamé. Voici le résultat de la course qui avait réuni seize partants: 1^{er} André. 2^{me} Cherbourg. 3^{me} Sagitaire. Ces trois chevaux sont français.

Rome, 9 juin. — Des dépêches de Mottola (province de Lecce) annoncent qu'un épouvantable cyclone a ravagé hier au soir les trois quarts du territoire de Mottola. On estime les dégâts à un million. Il n'y a heureusement pas de victimes.

Buenos-Agres, 9 juin. — On donne comme imminent un nouveau remaniement du ministère.

Madrid, 9 juin. — Le gouvernement a autorisé le commandant de la marine à La Havane à acheter les navires marchands dont il aurait besoin pour les faire croiser autour de Cuba.

Rimini, 9 juin. — L'état de M. Ferrari est presque désespéré. Une grande émotion règne dans la ville. Des groupes nombreux stationnent devant l'hôpital et réclament des nouvelles à chaque instant.

Ostrau (Moravie), 9 juin. — Un coup de grisou s'est produit dans une mine à Karfingen. Un ouvrier est grièvement blessé; trois autres sont atteints plus légèrement.

Berne, 9 juin. — Résultat des courses du Rennverein :

MATIN

I. Course au trot attelé. — 1. Charles Schladenhofen, Carouge. — 2. Lizon et Yersin, Nyon. — 3. Lizon aîné, Nyon. — 4. J. Gehri, Morges.

II. Course au trot monté. — 1. Friedrich Fahrni, Thoune. — 2. J. Keppler, St-Imier. — 3. Ed. Oppliger, Neuchâtel. — 4. Gottlieb Notz, Kerzers.

APRÈS-MIDI

III. Cross-Country. — 1. Alex. Pache, Morges. — 2. J. Keppler, St-Imier. — 3. R. von Graffenried-Villars, Thoune. — 4. A. Deltwyler, Rorschach. — 5. Jules Beck, Berne.

IV. Course d'obstacles pour sous-officiers et soldats :

Première série. — 1. A. de Graffenried-Villars. — 2. Bezençon Vincent, Goumoëns-la-Ville. — 3. Rohrbach, Julius, Hinterfultgen. — 4. Lätt, Arnold, Mühledorf. — 5. Gysi, Hans, Worb. — 6. Crausaz, Ulysse, Chavannes.

Deuxième série. — 1. Futterer, Carl, Bâle. — 2. Lanz, Ernst, Berne. — 3. Rytz, Alex., Ruppoldsried. — 4. Amiet, Dominik, Selzach. — 5. Aerni, Fritz, Mühledorf. — 6. Gygi, Johann, Scheueneberg.

V. Course au trot. — 1. Schladenhofen, Charles, Carouge. — 2. Lizon aîné, Nyon. — 3. Ahlvers, F., Berne. — 4. J. Gehri, Morges. — 5. Lizon et Yersin, Nyon.

VI. Course plate pour tous chevaux. — 1. R. de Graffenried-Villars, Thoune. — 2. R.-H. Vogel, Cham. — 3. Peter Sarasin (cheval monté par M. L. Merian).

VII. Course d'obstacles pour officiers. — 1. R.-H. Vogel, lieutenant de cavalerie, Cham. — 2. Fritz Wille, lieutenant de cavalerie, Berne. — 3. R. von Müller, lieutenant de cavalerie, Hofwyl. — 4. Hans Hemmann, lieutenant de cavalerie, Berne.

Montreux, 9 juin. — Un orage extrêmement violent s'est abattu ce soir sur Montreux. Il n'est pas tombé de grêle, mais les vignes sont profondément ravagées par les eaux. La baie de Montreux, considérablement enflée, a inondé plusieurs maisons et de nombreuses caves; les eaux ont enlevé de grosses pièces de bois du chantier d'un charpentier. Les pompiers et les autorités sont sur les lieux.

On ne se rappelle pas une crue aussi considérable depuis 1846.

Lucerne, 9 juin. — Les élections du Conseil municipal de la ville de Lucerne ont donné le résultat suivant: 36 libéraux, 8 conservateurs, 1 démocrate. La participation des électeurs a été faible.

La liste conservatrice a passé à Rain. Schaffhouse, 9 juin. — Le rédacteur Freuler a été élu conseiller aux Etats.

Zurich, 9 juin. — Les deux projets soumis aujourd'hui aux électeurs communaux ont été adoptés à une grande majorité. Il s'agit de la construction de trois nouvelles maisons d'école, devisées 1,650,000 francs, et de la création d'un nouveau champ de tir, devant coûter 350,000 francs.

Genève, 9 juin. — On a inauguré ce matin le monument élevé à la mémoire de Jean-Etienne Dufour. Ce monument, très simple, est surmonté d'un buste dont la ressemblance a été trouvée parfaite. Ont pris successivement la parole: MM. H. Chauvet, député, au nom du comité d'initiative; Gignon, député, au nom de la famille; Albert Dunand, au nom du Conseil d'Etat; Richard, conseiller aux Etats, au nom de la députation genevoise aux chambres fédérales; Th. Turrettini au nom de la Société militaire et du comité de l'Exposition nationale.

Neuchâtel, 9 juin. — Le parti libéral a décidé, à l'unanimité de ses délégués réunis à Neuchâtel, de prendre part à la lutte dans la prochaine élection au Conseil national, en remplacement de M. Donat Fer. Il propose, comme candidat, M. Jules Calame-Colin, à la Chaux-de-Fonds.

Goldau, 9 juin. — L'assemblée des membres de l'opposition qui s'est réunie aujourd'hui à Goldau comptait 425 participants. M. le conseiller d'Etat Gyr-Benziger a prononcé le discours d'ouverture, faisant une vive critique du système gouvernemental actuel. M. Diethelm, président du tribunal, a présenté le programme de la revision constitutionnelle en dix-sept articles. Après avoir entendu plusieurs discours, l'assemblée a approuvé le programme qui lui était soumis et a chargé à l'unanimité un comité de douze membres d'en poursuivre la réalisation.

XIII^e Exposition de Bordeaux

(D'un correspondant particulier)

Bordeaux, le 8 juin 1895.

La consécration officielle a été donnée cette semaine à l'Exposition de Bordeaux par le président de la République accompagné de trois ministres.

M. Félix Faure est arrivé à Bordeaux mardi soir à cinq heures.

A cette occasion, la ville de Bordeaux avait pris sa physionomie des jours de grandes fêtes nationales. Un frisson patriotique remuait la population toute entière, et tous les visages reflétaient la joie intérieure des habitants. Depuis la veille, toutes les rues étaient brillamment pavées, le drapeau national flottait à toutes les fenêtres.

A partir de midi, les maisons se vidaient; tous les habitants se portaient vers le port pour saluer à son arrivée le premier magistrat de la République. Les quais, les rues qui y débouchent, toutes les places, les terrasses, les balcons étaient bondés de monde. Rien de plus pittoresque et de plus émouvant que le spectacle de cette foule immense, attendant

patiemment, sous des averses de pluie, le passage de l'homme qui est l'image vivante de la République. Il va passer au galop rapide de chevaux fringants; on ne l'apercevra qu'un instant, comme un éclair; mais, du moins, on pourra lui crier des souhaits de bienvenue et de sympathie, acclamer en lui le gouvernement démocratique dont il est la personification respectée et aimée.

Les cloches de la ville sonnaient à toute volée et des salves de cent un coups de canon annoncent l'entrée du président dans la ville de Bordeaux. Sa marche est partout triomphale. Sur le passage du cortège, des milliers de poitrines lancent des acclamations enthousiastes; aux fenêtres, aux balcons, sur les toits, des chapeaux se lèvent, des mouchoirs s'agitent, des braves retentissent: le spectacle est inoubliable.

Le président heureux et ému répond à ces marques de sympathie par des saluts et des sourires.

A 6 heures, le président paraît au balcon de la Préfecture, entouré des ministres, du cardinal, des généraux, etc. Les cris de: «Vive la République! Vive Félix Faure!» éclatent de tous côtés et se répercutent en échos retentissants dans les rues avoisinantes. M. Félix Faure salue la foule à plusieurs reprises.

Le défilé commence; il se fait en colonne, à distance entière, par section pour l'infanterie, et, pour la cavalerie, par peloton.

Le général Lebrun, commandant la 33^e division, passe avec son état-major, salue le président et fait face à la Préfecture.

L'infanterie, commandée par le général Malapert, s'avance: le 47^e d'abord, le 144^e ensuite.

La cavalerie: gendarmes, hussards de Bordeaux, dragons de Livourne, clot le défilé.

En passant devant le président, les officiers saluent de l'épée, les troupes présentent les armes, les drapeaux saluent. M. Félix Faure, qui reste tête nue, s'incline par trois fois au passage de chaque étendard.

Pendant le défilé et les réceptions qui suivent, la foule, de plus en plus considérable, n'a cessé de crier: «Vive l'armée! Vive la République! Vive le président!»

A 8 heures, M. Félix Faure fait son entrée dans les jardins de l'Hôtel de Ville, où doit avoir lieu le banquet des maires. Pour la circonstance, on a créé une salle provisoire dont la décoration est d'une richesse inouïe: les drapeaux et les oriflammes, les draperies de velours et d'or, les guirlandes et les corbeilles de fleurs forment sous les feux des lustres électriques un effet féérique.

Le maire de Bordeaux et le président du Conseil général boivent au président de la République et, en termes sobres et élevés, lui présentent l'hommage de la ville de Bordeaux et du Département de la Gironde.

La réponse du président est écoutée debout et souvent interrompue par des applaudissements.

Après le discours du président, le cortège officiel se rend à la représentation de gala qui est offerte au Grand-Théâtre.

La salle absolument comble salue le président par des applaudissements enthousiastes.

MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Mlle Reichemberg et Berting se surprennent devant cette brillante salle, et le président, quoique visiblement fatigué, ne se retire qu'à onze heures et demie. L'orchestre joue la *Marseillaise*, toutes les mains et tous les cœurs battent à l'unisson dans un bel élan patriotique, pour saluer le départ du cortège officiel.

Au dehors, la foule encore grossie fait une

ovation enthousiaste au président de la République.

Mercredi, les fêtes se sont continuées aussi brillantes et aussi enthousiastes.

Dans la matinée, le président a visité les hôpitaux, les casernes, les facultés, l'institution des sourdes-muettes. Partout il a été acclamé et partout ses paroles aimables lui ont attiré la sympathie.

A deux heures, visite à l'Exposition.

M. Félix Faure a paru émerveillé des richesses accumulées sur les Quinconces, ainsi que du bon goût et de l'effet artistique des constructions.

Il nous est impossible de suivre M. Félix Faure pas à pas à travers les mille installations de l'Exposition. A chaque instant il s'arrête, interrogeant, félicitant. De tous côtés, de charmantes fillettes, des dames, des sociétés lui offrent de splendides bouquets. Les cadeaux aussi abondent. Un exposant belge, M. Pieper, de Liège, exprime au président de la République les regrets du ministre du commerce de Belgique de n'avoir pu se rendre à Bordeaux. Il offre au président un superbe fusil de chasse à deux coups dont les dessins du damasquinage forment les mots: Félix Faure, répétés un grand nombre de fois sur les canons.

La fête de nuit a été contrariée par un orage épouvantable qui a éclaté sur la ville vers trois heures. Une pluie mêlée de grêle n'a cessé de tomber toute la soirée.

Cependant, vers dix heures la pluie cesse. Une grande lueur ensanglantée le ciel du côté de la rade: cinq cents feux de bengale s'allument en même temps, les lampes électriques illuminent les navires de la poupe à la proue, et jusqu'au haut des mâts, d'innombrables étoiles miraculeuses, fusées volantes et marions détonants, sillonnent l'air. Tous ces feux, multipliés par l'eau profonde du fleuve, forment un spectacle éblouissant, inouï, et cependant, ce n'est qu'une minime partie des merveilles projetées.

Le président de la République a quitté Bordeaux jeudi matin. Malgré l'heure matinale, le même empressement sympathique, les mêmes vivats enthousiastes qui avaient marqué son arrivée ont salué son départ, et jusque dans la cour de la gare, M. Félix Faure a été suivi par les acclamations de la foule.

Cette fête, dont il ne nous a été possible de donner qu'un faible aperçu, nous laisse le cœur rempli d'un charme réconfortant et doux: l'enthousiasme général, les émotions patriotiques qui remuaient la foule, font oublier à tous leurs déboires, mettent dans l'âme de chacun la certitude que la grande nation française n'a qu'un cœur et qu'une aspiration, celle contenue dans sa belle devise:

Liberté, Egalité, Fraternité!

G. B.

Chronique suisse

Relations commerciales franco-suisse. — On s'occupe, au Palais fédéral, de la reprise des relations commerciales avec la France. Des négociations sont entamées, depuis un certain temps déjà, entre M. Barrère, ambassadeur de France, et le Département fédéral des affaires étrangères. M. Cramer-Frey a été mandé à plusieurs reprises à Berne à ce propos. On croit que le mois de juin ne s'écoulera pas sans amener une solution.

C'est vers ce moment, tandis que la fête est dans toute sa splendeur dans les salons réservés à la danse, que dans ces mêmes bureaux le drame terrible se déroule, et que le mystère émouvant de ce crime célèbre commence à traquer.

Ribi cependant n'a pas encore fait entendre ce long hurlement qui a rempli d'effroi tout l'hôtel Bertin.

Tout est joyeux dans les salons. Nul pressentiment de malheur ne vient troubler l'éclat de la fête.

Le vieux docteur Molonguet a calmé Jeanne et l'a ramenée près de sa mère qui préside toujours — plus rayonnante encore d'orgueil — son petit cénacle, la petite cour des flatteurs de ses sacs d'écus.

Le commandant vient de gagner au marquis une forte somme aux cartes et las d'attendre son ami Bertin — se retire en priant Mme Bertin de lui faire ses amitiés.

Le marquis, avec sa fiancée Jeanne, s'est élancé dans le tourbillon d'une enivrante valse allemande.

La valse, — nous l'avons vu, — continuait doucement, dans un rythme voluptueux, captivant, quand le chien, en hurlant, fit entendre son sinistre appel à la mort!

VI

Ce que dit Baptistin

Le lendemain du bal, la nouvelle du crime se répandit rapidement dans Paris.

La mort du banquier Bertin causa un vif émoi dans le monde de la finance.

Malgré l'heure peu avancée de la matinée, une foule composée de clients habituels de la maison, de gens ayant des intérêts en suspens dans la banque Bertin, de voisins, d'amis, de simples curieux, s'était déjà amassée devant la porte de l'hôtel.

Cette porte était fermée, et sur l'un des panneaux un avis encadré de noir annonçait que, «pour cause de décès, les guichets de la banque seraient fermés aujourd'hui».

Par un triste contraste, au-dessus de cet avis, les guirlandes de fleurs — que dans l'affolement du premier moment les domestiques avaient oublié d'enle-

Fête cantonale des chanteurs vaudois à Lausanne, les 15 et 16 juin

Cette fête, la plus importante depuis la fondation de la Société cantonale des chanteurs vaudois, réunira à Lausanne près de 1500 chanteurs. Elle comprendra, comme précédemment, des concours et des concerts. Quarante et une sociétés prendront part aux concours.

Outre les concours la fête comporte deux grands concerts:

1^o Le premier aura lieu le samedi soir, à 8 heures, dans le temple de Saint-François. L'Union chorale et le Chœur de Zofingue s'y produiront.

2^o Le grandiose concert qui réunira, le dimanche, à 2 1/2 heures de l'après-midi, sous les voûtes imposantes de la Cathédrale, plus de 1500 exécutants, montrera l'importance que la Société cantonale vaudoise attache à l'exécution des chœurs d'ensemble nécessitant une puissante masse chorale.

On y entendra aussi des solistes de grande valeur: M^{me} Troyon-Blaesi, soprano, de Lausanne, et M. Burgmeier, basse-baryton, d'Aarau, deux artistes bien connus et aimés du public.

L'importance qu'a prise la fête a engagé le comité local à publier un Livret officiel.

Nouvelles des cantons

VAUD. — En opérant un défonçage dans un champ, au nord de Grandson, lieu dit «aux Echatelards», à quelque cinquante mètres de la nouvelle route de Fiez, M. Jules Dizerens, agriculteur, a mis à nu un énorme bloc de pierre qui ne serait autre chose qu'un menhir des temps préhistoriques.

— On signale de Lavey à l'Echo du Rhône un singulier cas de tendresse chez les animaux. Une chatte qui avait mis bas deux petits, vit un jour un raton se joindre à ses nourrissons. Loin de lui faire aucun mal, quoiqu'elle soit un ennemi acharné de la gent trotte-menu, elle l'adopta en bonne mère et elle continue encore à le considérer comme sien.

Chronique neuchâteloise

* Chambre d'assurance. — Elle s'est réunie au Château de Neuchâtel, mardi, sous la présidence de M. Jules Morel, conseiller d'Etat, pour vérifier et approuver les comptes de l'exercice annuel du 1^{er} mai 1894 au 30 avril 1895.

Pendant cette année, les sinistres ont été de 213,578 fr. 15, dont les trois cinquièmes ont été couverts par La France, compagnie de réassurance. Reste à la charge de l'Etat, 85,431 fr. 26.

La prime payée à La France a été de 162,325 fr. 35, et comme cette compagnie n'a versé pour sinistres que 128,146 fr. 89, elle a ainsi réalisé un bénéfice de 34,178 fr. 46.

Au 30 avril 1895, il y avait 15,722 bâtiments assurés pour une valeur de 273,618,000 francs.

Il a été constaté le fait réjouissant que les bâtiments de III^e classe, premier et second risques, sont en diminution de 75 sur les chiffres de l'année précédente. La diminution provient essentiellement de maisons nouvellement couvertes en tuiles et reportées en deuxième ou en première classe.

La Chambre d'assurance a approuvé, à l'u-

ver — pendaient encore, derniers vestiges d'une fête interrompue si cruellement.

La foule grossissait sans cesse.

Elle attendait, curieuse, comme toutes les foules parisiennes, la sortie de la justice qui venait d'arriver, espérant avoir de nouveaux détails sur cet assassinat mystérieux qui la passionnait déjà au plus haut point.

Pénétrons dans l'hôtel, hier rempli de joie, plongé aujourd'hui dans les larmes.

M. Jarilot, chef de la sûreté, procédait aux formalités d'usage, et commençait son enquête, assisté de son agent le plus habile — le brigadier Savignol — et du docteur Molonguet qui, de bonne volonté, avait offert son ministère pour étudier judiciairement le corps de son malheureux ami.

M. Jarilot avait de suite relevé l'état du théâtre du crime.

Dans le cabinet de M. Bertin, rien ne semblait avoir été touché.

Dans le bureau des employés, tout paraissait également être dans son état habituel.

La caisse cependant était ouverte... Sa porte n'était que poussée. La gâchette n'avait pas mordu.

Par terre on trouva tout d'abord deux bandes de papier portant des cachets de cire au chiffré C. B., Claude Bertin.

— Voilà du bon, dit M. Jarilot, en serrant les bandes dans une grande serviette de cuir brun.

Et pendant que ses agents — choisis parmi ceux qui étaient réputés pour avoir le plus de nez, le plus de doigté, selon le terme du métier — se lançaient sous la conduite du brigadier Savignol dans de nouvelles explorations plus approfondies des trois salles, il se rendit près du docteur, faisant une expertise rapide sur le corps de la victime.

Une large mare de sang s'étendait autour de la tête, horriblement mutilée, de M. Bertin, et lui faisait comme une sinistre auréole rouge.

Le front était ouvert, le crâne brisé.

Les yeux, fixes et glauques, exprimaient jusque dans la mort l'effroi et la douleur.

Comme pour pousser un appel, la bouche était entr'ouverte.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 14

Jacques l'Honneur

PAR

Léon Sazie et Georges Grison

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME DE LA RUE LAFFITTE

— Assurément, j'ai toujours la clef du coffre sur moi, — répondit Jacques Varlay en frappant machinalement un léger coup avec son doigt sur une des poches de son gilet.

— En effet! répondit en riant le marquis de Montgerbois, la clef du coffre et le caissier, comme le sabre et le soldat, ne se séparent jamais! Alors, qui vous empêche de lui rendre ce service?

— C'est impossible, je vous l'ai dit... Je ne puis toucher à ma caisse.

— Mais, voyons, mon cher ami... Ecoutez-moi... Le marquis entraîna Jacques Varlay dans l'embrasure d'une fenêtre et fit retomber sur eux deux le rideau.

Là, — bien à l'abri des yeux indiscrets des autres invités, — il lui parla à demi-voix, tout près de l'oreille, comme s'il voulait le persuader davantage.

Pour le retenir plus près de lui, il l'avait saisi par l'un des boutons de son gilet.

— Vous n'avez rien à craindre... Il vous le rendra demain matin, je m'en rends responsable.

Le jeune caissier restait inébranlable.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

nanimité, les comptes présentés en décembre, par l'organe de son président, des remerciements bien mérités à M. Louis Colomb, son dévoué et fidèle secrétaire-caissier depuis 41 ans.

Elle s'est ensuite occupée de la revision de la loi sur la police des constructions, qui est demandée par un grand nombre de propriétaires et d'intéressés.

Une commission spéciale a été désignée séance tenante pour s'occuper de la question. Elle est composée de MM. Jules Morel, président; Auguste Ribaux, architecte cantonal; Eugène Colomb, architecte, et Charles-Auguste Clerc, membre de la Chambre d'assurance, à Neuchâtel; Auguste Humbert, président du Conseil communal, à Corcelles, et Jean-Ulysse Debély, administrateur communal, à Cernier.

* **Neuchâtel.** — A Neuchâtel-Serrières, M. G. de Montmolin a été élu juge de paix par 645 voix. Assesseurs, MM. F. Cartier, par 635 voix, et E. Junier par 622.

Chronique locale

* **Elections à la Justice de Paix.** — Elles ont mis sur pied, comme on pouvait s'y attendre, un grand nombre d'électeurs. Il y a eu, dans notre ville, 3854 bulletins délivrés, 3865 rentrés, 3803 valables.

Samedi soir, à l'issue de l'assemblée socialiste, un cortège a fait en passant devant le National, le Cercle Montagnard et la pharmacie Bourquin des manifestations hostiles.

Nous espérons que ces mœurs de temps déjà lointains avaient disparu de notre vie politique.

Par une publication faite cette après-midi au son du tambour, la Fanfare du Grutli et les électeurs socialistes sont invités à accompagner ce soir M. Amiet à la gare.

Voici le résultat de l'élection :

JUGE DE PAIX	Chaux-de-Fonds.	Eplatures.	Planchettes.	Total.
E.-A. Bolle	2052	64	39	2155
L ^s Amiet	1747	28	4	1779
Divers	4	—	—	4

ASSÉSSEURS	Chaux-de-Fonds.	Eplatures.	Planchettes.	Total.
Ed. Humbert	3777	92	43	3912
L ^s Werro	3722	92	2	3816
Divers	4	—	—	4

La liste des jurés a passé sans opposition.

* **Tessinois.** — La Société tessinoise de secours mutuels de notre ville célébrait hier le 25^{me} anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle avait invité des sociétés analogues de tous les cantons à lui envoyer des délégués en vue de chercher à grouper en un seul faisceau toutes ces sociétés.

A la réunion d'hier, l'entente s'est faite sur ce point avec les délégués arrivés, parmi lesquels figuraient MM. Siemen, Pioda, et divers notabilités.

Les délégations étaient arrivées le matin, accompagnées de la fanfare italienne de Neuchâtel. La musique des Armes-Réunies les a reçues. Puis un banquet a eu lieu au Stand, où divers discours, alternant avec les morceaux de la fanfare italienne, ont été prononcés.

* **Affaires commerciales.** — Le National croit savoir que les commissaires au sursis de la masse Sandoz et C^o ont adressé vendredi au président du tribunal une demande en prolongation des délais dans lesquels les adhésions au concordat pourront être légalement déposées. Il ajoute que le concordat de la banque S. et C^o aurait des chances d'aboutir assez promptement si une offre ferme de 75 % avec garantie était faite aux créanciers.

* **Gymnastique.** — Une centaine de lutteurs participaient dimanche à la fête cantonale bernoise à Porrentruy, parmi lesquels un bon noyau dont la réputation n'est plus à faire.

H. Monnier, de l'Ancienne, a obtenu le 4^{me} prix. Tschäppät, de Grutli, » » » 8^{me} » Girardet, de l'Abeille, » » » 9^{me} »

Le prix unique de course (distance: emplacement de fête à la gare) a été obtenu par M. Ernest Boss, de l'Abeille, spécialiste pour ce genre de sport.

Nos félicitations.

* **Bienfaisance.** — Le comité de la Crèche a reçu avec reconnaissance, 12 fr. de la part de la Société des Voltigeurs, à la suite d'un grand succès réglé à l'amiable.

Nos sincères remerciements.

(Communiqué.)

Faits divers

Les déplacements du pôle terrestre. — Lors d'un grand hiver, comme celui que nous venons traversé cette année, fait sentir ses rigueurs, on ne manque pas d'accuser le pôle de ce phénomène frigorifique et de supposer qu'il est dû à quelque déplacement anormal. Les rigueurs hivernales sont-elles bien attribuables au déplacement du pôle, on ne saurait absolument l'affirmer. Mais il est bien certain que ce déplacement se produit. D'après ce que rapporte M. J. Vinot, dans la Nature, il a une amplitude d'une demi-seconde d'arc, 15 mètres environ. De plus, il est périodique,

l'axe reprend ses positions sur la surface de la terre au bout d'un peu plus d'un an : 400 et quelques jours. Les observations de Pulkowa donnent 411 jours à M. Kotinsky, continuant les travaux de M. Wanach, et 426 jours à M. Nyrén. D'un autre côté, les Américains, à Waikiki, près de Honolulu (îles Hawaï), à 180 degrés environ de Pulkowa, ont trouvé aux mêmes époques, des déplacements du pôle en sens contraire de ceux de la Russie, ainsi que cela devait arriver. C'est ce qui a rendu certain le déplacement en question. La période conclue de ces observations de Waikiki est de 378 jours, et il est reconnu que la courbe décrite à la surface de la terre est une petite ellipse d'environ 15 mètres de rayon.

Les chiens de guerre en Allemagne. — On a fait, dernièrement, des essais très curieux et très instructifs sur l'utilité des chiens de guerre en temps de campagne. C'était aux environs de Dresde, sur le champ de courses; on avait placé une compagnie au nord-ouest qui était censée couvrir, contre un ennemi figuré, des transports de chevaux. On envoya à cet effet quelques sous-officiers, accompagnés de chiens dressés, qui devaient observer l'approche de l'ennemi; ils s'éloignèrent à environ deux kilomètres et entretenirent les communications avec la compagnie par l'entremise des chiens.

Le contrôle établit que, malgré une chaleur accablante, les chiens parcoururent ces deux kilomètres en moins de deux minutes; l'un d'eux même, particulièrement dressé, l'a parcouru à plusieurs reprises en une minute. De cette manière, la compagnie put connaître minute par minute l'approche de l'ennemi et cesser le transport des chevaux en temps utile avant d'être attaquée.

On a employé ces mêmes chiens d'une autre manière non moins curieuse : à la distribution des cartouches aux tirailleurs pendant les feux de peloton. Le chien est muni d'une sorte de selle pouvant contenir environ 300 cartouches; avec cette charge il marche le long des lignes en s'arrêtant devant chaque homme qui lui prend les cartouches dont il a besoin. Lorsque la provision est épuisée, il accourt pour se faire recharger de nouveau et repartir à la distribution.

On a dressé aussi les chiens à rechercher les blessés et à appeler, par des aboiements, aux secours de ceux-ci. Ils le font chacun d'une manière particulière; tandis que les uns aboient en restant près du corps jusqu'à ce qu'un ambulancier arrive, d'autres courent chercher un guide qu'ils amènent près du blessé, et, enfin, d'autres arrachent quelques morceaux d'habits ou prennent le képi, par exemple, qu'ils portent dans leur gueule à leurs guides pour éveiller leur attention et les conduire ensuite près du malheureux blessé auquel ils ont dérobé ce morceau de vêtement.

Dernier Courrier et Dépêches

Langnau, 8 juin. — Une nouvelle industrie va être introduite dans l'Emmenthal, par les soins de la maison Hermann et Cie, fabricants de soieries, à Zurich.

Déjà on a loué plusieurs locaux dans lesquels les jeunes filles apprendront, sous la direction d'habiles contremaitres, les divers travaux de l'industrie de la soie.

Sion, 8 juin. — Des journaux qui viennent de paraître annoncent en lettres grasses que tout le village de Salins était en feu, hier soir. C'est exagéré, fort heureusement. L'incendie s'est borné à deux granges et une maison d'habitation.

Interlaken, 8 juin. — On vient de trouver, au passage de la Gemmi, le cadavre à demi décomposé d'un nommé Joseph Ultz, Badois, d'après les papiers dont il était porteur.

Agence télégraphique suisse

Berne, 10 juin. — Conseil national — Le Conseil national a approuvé à l'appel nominal, par 111 voix contre 9, la révision des articles militaires de la Constitution.

Le Conseil aborde ensuite la réorganisation du Conseil fédéral.

Montreux, 10 juin. — Les digues de la baie qu'on considérait comme très solides, ont été emportées sur une grande longueur. A Crin, des maisons qui menaçaient ruine ont dû être évacuées. Les eaux ayant baissé, tout danger est conjuré, mais les pompiers restent encore sur les lieux.

Lausanne, 10 juin. — On annonce la mort, survenue la nuit dernière, de M. Heer-Cramer, le grand fabricant de meubles.

Madrid, 10 juin. — Dans le conseil des ministres d'hier, le ministre de la guerre a déclaré que les dix bataillons destinés à Cuba seront prêts à s'embarquer le 17 juin.

— L'état du capitaine-général Rivera continue à s'améliorer.

— Des manifestations ont eu lieu hier dans plusieurs villes pour réclamer des mesures de protection en faveur des vins.

Londres, 10 juin. — Les journaux anglais

continuent à se préoccuper de la question arménienne.

Le Standard et le Daily News voient dans la nomination de Said-Pacha un symptôme des dispositions conciliantes du sultan.

Le Standard croit que cette question peut recevoir une solution pacifique. La nomination d'une commission européenne permanente remplirait parfaitement le but qu'on se propose.

Le Daily News se fait télégraphier de Constantinople que des troubles ont éclaté à Moscou.

Le même journal reçoit de Mouch une dépêche mettant en doute la véracité du rapport du commissaire ottoman sur les récents incidents.

— Les délégués britanniques au congrès international des mineurs de Paris se déclarent hautement satisfaits du résultat du congrès.

Rome, 10 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture solennelle du Parlement par le roi. La reine, le prince de Naples, le comte de Turin, le corps diplomatique, toutes les autorités et un grand nombre d'invités y assistaient, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs et la plupart des députés.

Le discours du trône a été accueilli par des cris de « Vive le roi ! ». Il n'y a eu aucun incident.

Lai bach, 10 juin. — On a ressenti ce matin une nouvelle secousse de tremblement de terre qui a duré quatre secondes et a produit une panique générale. La population a quitté les maisons. Dans une fabrique les ouvriers ont abandonné leurs travaux, et dans les écoles l'enseignement a été interrompu. Quelques maisons ont été endommagées. Les dégâts n'ont pas de gravité.

NOUVELLES MARITIMES

communiquées par l'Agence générale d'émigration Zwilchenbart, à Bâle.

Nos passagers pour le paquebot New-York partis de Bâle le 20 mai au soir, sont arrivés à New-York le 8 juin au matin.

Durée du voyage depuis Bâle à New-York : 8 jours.

Durée de la traversée : 6 jours.

Les représentants, Jean Ambuhl, cafetier, Chaux-de-Fonds. 13132-36

Emile Haller fils, buffet, Neuchâtel. François Beuret, à Saignelégier.

Bibliographie

La Famille, journal pour tous, fondé en 1860. — Georges Bridel & C^o, éditeurs, à Lausanne.

Sommaire du N^o 10
20 mai 1895

Miss Hesba Stretton, par Marie Dutoit (avec portrait). — Pensées. — Vieux garçon, par Adolphe Ribaux (neuvième article). — Le palais du Vatican (avec gravure). — Ce qu'on ne voit pas en Amérique, par Louis Wuarin (second article). — Chronique géographique, par Emile Chaix. — Chronique industrielle, par W. Grenier.

Prix de l'abonnement annuel : 5 fr.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Clôture de faillite

Hermann Fest, chapelier et pelletier, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement de clôture : 5 juin 1895.

Concordats

Homologation de concordat

Edouard Enay, fabricant d'horlogerie, seul chef de la maison « Ed. Enay », à La Chaux-de-Fonds. Date de l'homologation : 5 juin 1895. Commissaire : Chs-Edm. Ohnstein, avocat et notaire, à La Chaux-de-Fonds.

Samuel Kurz, boulanger, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'homologation : 5 juin 1895. Commissaire : Arthur Bersot, notaire, à La Chaux-de-Fonds.

Bénéfices d'inventaire

De dame Bertha Dubois née Richard, horlogère, originaire de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Planchettes, décédée à Cormondrèche. Inscriptions au greffe de paix d'Auvernier jusqu'au 17 juillet 1895. Liquidation le 19 juillet 1895, à 10 heures du matin, à la salle de justice d'Auvernier.

Tutelles et curatelles

La justice de paix de Neuchâtel a nommé un curateur à demoiselle Sophie Roulet, internée dans l'asile de Cery (Vaud), en la personne du citoyen Auguste Zirngiebel fils, relieur, à Neuchâtel.

Adoption

Le tribunal cantonal a confirmé le jugement rendu par le président du tribunal civil de Neuchâtel, autorisant les époux David-Adolphe Stauffer, propriétaire, originaire de Neuchâtel, y domicilié, et Louise-Adèle Stauffer née Fer, sans profession, demeurant avec son mari, à adopter le citoyen Henri-Adolphe Stauffer, docteur-médecin, originaire de Travers, y domicilié.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 juin 1895

Recensement de la population en janvier 1895 : 1895 : 29,966 habitants, 1894 : 29,642
Augmentation : 324 habitants.

Naissances

Wyss Marie-Elise, fille de David-Ariste et de Marie-Anna née Tissot-Daguette, Bernoise. Perrin Maurice-André, fils de Jean-Charles et de Marthe née Guyot, Vaudois. Sandoz Willy-Walter, fils de Léon-Arthur et de Jeanne née Pictet, Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20635. König Berthe, fille de Marcelin-Alfred et de Lina-Adèle Heimberg, Fribourgeoise, née le 4 juin 1895. Inhumé aux Eplatures. Rueff Nathan, Alsacien. 20636. Marie-Louise Iseli, née Nicolet, veuve de Jean-Rodolphe, Bernoise, née le 13 août 1826.

Perdu dans une forêt

L'auteur de ces lignes traversait un jour une forêt d'environ une lieue de large. C'était dans l'après midi, le temps était clair. Il marchait vers le nord; il n'avait donc qu'à aller de façon à avoir le soleil toujours à sa gauche pour n'avoir aucune peine à atteindre facilement son but. Par malheur le ciel s'obscurcit; une pluie d'orage se mit à tomber et il perdit son chemin. Complètement désorienté, il erra au hasard. Seul, sans nourriture, trempé jusqu'aux os, sans aucun abri et tout plein d'anxiété, il était dans une situation bien misérable.

Il redoutait d'abord l'insuccès de sa mission; et ensuite il savait qu'après le coucher du soleil, la forêt était infestée de loups. Enfin, épuisé et raidi par le froid, il tomba au pied d'un grand chêne et ne tarda pas à s'endormir jusqu'au matin. L'orage avait cessé; il se leva avec peine, tant ses membres étaient engourdis. Mais à peine avait-il fait quelques pas qu'il découvrit sa situation véritable. « Il avait passé cette nuit si longue et si terrible à 100 mètres du bord de la forêt et à moins de 400 mètres de sa destination. » Ah, s'il avait su ! Mais là était la difficulté, il ne savait pas. Son aventure n'a rien d'extraordinaire, bien des gens en ont eu de pareilles. Mais, raison de plus pour nous en étonner, n'est-il pas vrai ?

Une dame que nous nommerons dans un instant avait été condamnée par les médecins; elle paraissait perdue — non dans une forêt, il est vrai, mais dans les replis d'un mal que les médecins eux-mêmes se disaient incapables de guérir. Elle avait d'abord simplement attrapé froid; c'était en apparence une chose de peu d'importance.

Et cependant le mal devint sérieux, elle dut garder le lit et rester deux mois dans cet état. Les médecins épuisèrent les procédés de leur art et déclarèrent enfin qu'ils ne pouvaient plus rien faire.

Les habitants du village croyaient la malade dans un état désespéré, et parlaient d'elle comme d'une malheureuse dont on va bientôt voir passer le convoi funèbre.

Le chemin de la guérison, s'il en existait un, était caché par les nuages sombres de la maladie et les ténèbres de la nuit approchante. Sa position était bien celle de l'auteur lorsqu'il tombait épuisé à l'abri du vieux chêne de la forêt. Et pourtant tous deux étaient bien près de trouver du secours. Disons maintenant que la personne dont nous parlons est Madame Antoine Girard, de Ventabren, par Aix (Bouches-du-Rhône), et que ces faits ont été communiqués à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), dans une lettre en date du 3 juillet 1892.

MM. G. Martin et F. Matheron ont servi volontairement de témoins à la déclaration de Madame Girard.

Pendant que Madame Girard se trouvait ainsi entre la vie et la mort, une de ses amies, Madame Joséphine Pellegrin vint la voir, lui parla d'un remède qui l'avait guérie elle-même d'une longue maladie, et lui conseilla de l'essayer sans délai. Elle le fit, et à son grand étonnement elle s'aperçut avec joie qu'elle allait mieux. En peu de jours elle put prendre de la nourriture, et ne tarda pas à se lever. L'étonnement des villageois se conçoit aisément. Elle continua à prendre assidûment de ce médicament; maintenant elle est en parfaite santé et se trouve en état de travailler. À la moisson, qui a lieu à l'époque même de sa guérison si remarquable.

Ce petit article si intéressant serait manifestement incomplet s'il ne contenait le nom du remède auquel cet étonnant résultat est dû. C'est la célèbre Tisane américaine des Shakers.

Pour obtenir des renseignements complets à son sujet, il faut écrire à M. Fanyau à l'adresse indiquée plus haut.

Les informations que nous avons prises nous montrent que Madame Girard souffrait d'une gastrite très prononcée et d'une torpeur des organes digestifs. C'était l'indigestion chronique ou dyspepsie avec tous les symptômes douloureux et alarmants qui l'accompagnaient.

L'abondance des cas de ce genre explique pourquoi la demande est si étendue et si urgente.

Faire mieux connaître ce remède par la parole et par la plume doit être le but de tout homme qui a à cœur les intérêts de ses semblables.

Dépôt dans les principales pharmacies. Dépôt général, pharmacie Fanyau, Lille.

LA FAMILLE
500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 2 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE
PATRONS GRATUITS
(un par mois)
CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON
Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS
Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 10 Juin 1895

Les sommes aujourd'hui, sans variations importantes, s'obtiennent en compte-courant, en un comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur :

	Mon.	Cours
France		
(Chèque Paris)	100	100.15
Court et petits effets longs	2	109.15
(3 mois) acc. françaises	2	100.20
(3 mois) min. fr. 3000	2	100.25
(Chèque min. L. 100)	2	25.25 1/2
Belgique		
Court et petits effets longs	2	25.24
(3 mois) acc. anglaises	2	25.29 1/2
(3 mois) min. L. 100	2	25.31 1/2
(Chèque Berlin, Francfort)	2	122.50
Allemagne		
Court et petits effets longs	2	122.50
(3 mois) accept. allemandes	2	122.55
(3 mois) min. M. 2000	2	122.75
(Chèque Gènes, Milan, Turin)	2	95.40
Italie		
Court et petits effets longs	2	95.40
(3 mois, 4 chiffres)	2	95.55
(3 mois, 4 chiffres)	2	95.65
(Chèque Bruxelles, Anvers)	2	99.97 1/2
Belgique		
(3 mois) traites acc. 4 et 4 ch.	2	100.47 1/2
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2	99.97 1/2
Chèque et court	2	208.35
Amsterd.		
(3 à 3 mois, traites acc., 4 et 4 ch.)	2	208.50
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2	208.35
Chèque et court	2	207.90
Vienna		
Petits effets longs	4	207.90
(3 à 3 mois, 4 chiffres)	4	208. —
Paris		
Jusqu'à 4 mois	3	pair
Billets de banque français	100	100.02 1/2
allemands	100	122.40
russe	100	9.88
autrichiens	100	207.50
anglais	100	25.22 1/2
italiens	100	95.20
Réguliers d'or	100	—
Bourgeois	100	25.18 1/2
Pièces de 20 mark	100	24.68

Avis officiels

DE LA

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

AVIS

On peut se procurer gratuitement au Bureau communal, le Rapport de gestion de 1894.

Conseil communal.

Mise au concours

Le Conseil communal met au concours les Travaux de maçonnerie, la Fourmure et pose de la charpente pour la construction du Collège de la Charrière.

MM. les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges chez M. Louis Reutter, architecte, rue de la Serre 83. Les soumissions devront être envoyées sous pli cacheté avec la suscription : « Soumission pour le Collège de la Charrière », au Bureau des Travaux publics, jusqu'au samedi 15 juin 1895, à 4 heures du soir.

Conseil Communal.

Aux boitiers !

L'administration de la masse en taillite Fritz RAUBER, monteur de boîtes, offre à vendre de gré à gré, en bloc ou séparément, les outils comprenant cet atelier.

S'adresser pour consulter l'inventaire, à l'Office des faillites.

Vente de Bois

Lundi 17 Juin, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans la forêt de La Joux, près des Ponts-de-Martel et Chaux-du-Milieu :

- 400 billons sapin,
- 100 charpentes,
- 400 stères sapin et hêtre,
- 600 fagots.

Rendez-vous à 9 1/2 heures du matin, à la Grande Joux.

Pour cause de départ, un

Café-Restaurant avec pension est à louer de suite ou plus tard. Situation centrale et bonne clientèle assurée. — S'adresser par écrit, sous O. 2035 C., à MM. Haassenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Etablissement d'horticulture

MATHIAS BAUR

6, Rue de la Chapelle 6. CHAUX-DE-FONDS

GRAINES de légumes et de fleurs. OIGNONS à fleurs. PLANTES, Bouquets et Couronnes. COURONNES en métal et fleurs deséchées.

PLANTES vivaces et alpines. Spécialité. ARBRES et Arbustes. ENTREPRISES et entretien de jardin. Expéditions. Téléphone.

Etude de A. DUVANEL

Avocat et Notaire, à Neuchâtel

Le jeudi 13 Juin 1895, dès les 10 heures du matin, il sera exposé en vente publique et volontaire

18 bicyclettes

provenant d'une liquidation. Toutes ces machines sont de 1res marques françaises et anglaises et munies de caoutchoucs pneumatiques. La vente aura lieu à NEUCHÂTEL, au local des ventes, Cour de la Balance, à de favorables conditions.

LAVAGE CHIMIQUE et TEINTURERIE de MORAT

Propriétaires : FRAISSE, BRUGGER & Cie.

La Teinturerie de Morat avise l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs qu'elle a établi un dépôt chez

M^{lle} Elisa CHOLLET, Mercerie-Lingerie, Léopold Robert 32

Elle se recommande pour tout ce qui concerne sa partie et espère par un travail prompt et soigné satisfaire le public dont elle sollicite la faveur. — Prix modérés.

MAGASINS DE L'ANCRE
Chaux-de-Fonds
Spécialité de
Vêtements soignés p^r messieurs

En face de l'augmentation continuelle de notre vente et pour mériter toujours mieux la confiance accordée à nos magasins, nous avons, pour cette saison nouvelle, fait confectionner nos vêtements d'après les modèles les plus élégants. Nos draps et doublures sont de qualité tout à fait supérieure et tous nos Habillements sont travaillés avec des soins minutieux inconnus à d'autres maisons. Nous nous faisons un devoir d'inviter chacun à nous accorder la préférence, étant à même d'offrir des avantages très réels. Nos vêtements portent notre marque. Prix cotés au plus bas et jamais surfaits.

Couronnée
Paris — Bruxelles — Gand — Vienne — Magdebourg
Chicago — Londres

Poudre universelle pour l'estomac
de P.-F.-W. BARELLA à BERLIN S. W.
Friedrichstrasse 220
Membre de Sociétés médicales pour la France

Bien recommandée des médecins ! Atteint des succès extraordinaires, même dans les maladies d'estomac invétérées. — J'envoie gratuitement des preuves de guérison contre remboursement des frais de port de mon dépôt général à Berlin. — Renseignements gratuits.

Dépôt à la Chaux-de-Fonds :
Pharmacie de LÉON PAREL
ainsi que dans toutes les autres pharmacies. (O.F. 2817)
STECKBORN, dans la pharmacie de P. HARTMANN.

Prix de la boîte : fr. 2. — et fr. 3.20.

Il vient d'arriver du Concentré

MAGGI en flacons depuis 90 c., ainsi que des Potages à la minute. Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché. D. Hirsig, rue du Versoix. 7906

Le D^r Bacharach
8, Rue du Parc 8,
EST DE RETOUR
du service militaire

LABORATOIRE
de Métallurgie générale
ET
Produits chimiques
Versoix - Genève

Envoi sur demande du prix-courant spécial concernant les produits chimiques, les bains galvaniques et par simple immersion pour les arts électrolytiques (galvanoplastie, électrochimie, électrometallurgie). Ces produits chimiques sont préparés avec les plus grands soins afin d'assurer la réussite des bains. Tous renseignements concernant la galvanoplastie sont donnés gratuitement aux clients. Ce prix-courant est muni d'un tableau des synonymes chimiques.

GRAND BAZAR PARISIEN
CHAUX-DE-FONDS
46, rue Léopold Robert. Succursale : Place et rue Neuve 2.
Il vient d'arriver un choix considérable de

Chapeaux de paille, depuis 50 c.

Un grand choix de CHAPEAUX de FEUTRE, depuis 2 fr. 75.
Un joli choix de CRAVATES en tous genres, depuis 10 c. à 4 fr.
FOULARDS et LAVALLIÈRES en surah, depuis 30 centimes.
1000 douzaines de GANTS satin fil, depuis 20 centimes.
GANTS soie pour dames, depuis 1 fr. 25.
BAS et CHAUSSETTES, depuis 35 centimes.
PARAPLUIES et OMBRELLES, depuis 1 fr. 25.
Grand assortiment de CANNES, depuis 50 centimes.
Grand choix de LINGERIE et BRODERIE dans tous les prix.
Spécialité de COSTUMES et TABLIERS d'enfants, TABLIERS pour dames dans tous les genres. Entrée libre.

MALADIES DES YEUX

Consultations du D^r VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS, tous les MERCREDI de 3 à 6 heures après midi. 7210-99
CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

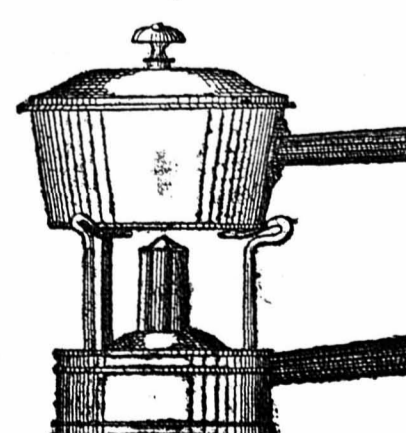
Charles ROULET
DENTISTE
31, Rue du Parc 31.
CONSULTATIONS
de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures. 6515-2

A remettre
pour cause de santé, un 7707-1
CAFÉ-RESTAURANT
situé à Chaux-de-Fonds. Bonne clientèle. Peu de frais. Très bonne affaire. — S'adresser à M. Picard, Comestibles, rue de la Serre 61.

Pension-famille
Dans une jolie contrée au lac de Biemme une dame recevrait quelques personnes en pension, pour séjour de campagne. Bains du lac et incurables tranquilles. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Jardin ombragé. 7541
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aux parents ! Une dame veuve demande en pension un ou deux enfants. Bons traitements. — S'adresser rue de la Promenade 15, au pignon. 7674

Vu ma nouvelle installation et ayant fait d'importants achats



TUYAUX CAOUTCHOUC ANGLAIS
pour
arrosage, gaz, vins et bière
Toutes grandeurs.
J. Lonstroff,
CHAUX-DE-FONDS, Place de l'Hôtel-de-Ville.

MAISONS A VENDRE

A vendre plusieurs maisons situées dans différents quartiers de la Chaux-de-Fonds. Placement de capitaux excellent; rapport assuré. Facilités de paiement. 7766-5

ETUDE de

G. Lenba, avocat et Ch.-E. Gallandre, not. 50, rue du Parc, 50.

Franches - Montagnes

ATTENTION !

A vendre une belle MAISON d'habitation neuve, agréablement située, pour n'importe quel commerce ou industrie, composée de 4 belles chambres, cuisine avec four pour faire le pain, belles caves, eau dans la maison, écurie pour 4 pièces de bétail, 6 beaux jardins, de la terre jouant la maison pour l'entretien de deux vaches, plus une belle jeune forêt bien plantée de bois de foyard, sapin et épicéas, à 2 minutes d'une station du Régional S. C. 7862
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

RIDEAUX

sont lavés, blanchis et teints en Crème solide au soleil et au lavage à l'Etablissement de teinture et nettoyage chimique, E^t BAYER, 21, Rue du Collège. — Prompte livraison. Prix très bas. 6031-39

AVIS

Wer will schone Kleider kaufen Soll zum Tailleur Udeck laufen.
Vêtements, confection sur mesure et façon, 30 fr. Complet, 60 fr. Spécialité de Pantalons de 10 à 25 fr. — Riche collection d'échantillons. 7586

Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 59.

Au premier étage,

d'une maison d'ordre, on demande à louer pour le 11 novembre un appartement bien au centre de la ville, d'une ou deux chambres indépendantes. — Adresser les offres, sous initiales P. E. 7649, au bureau de l'IMPARTIAL. 7649

MAGASIN

A louer de suite ou plus tard, un beau magasin avec deux grandes devantures, bien situé, au centre des affaires et pouvant servir pour n'importe quel commerce. Adresser les offres sous initiales A. X. 7332, au bureau de l'IMPARTIAL. 7332

A louer pour St-Martin 1895

Rue Fritz Courvoisier 16. 1er étage cuisine et dépendances. 783pièces,
Rue Jaquet-Droz 13. Premier étage cuisine et dépendances. 6949
S'adresser à M. Th. Schär, nég. en vins, rue du Progrès 65.

Bois de frêne

On demande à acheter un wagon de bois de frêne pour charron, scié et non scié. — S'adresser à M. Pauli, charron, chemin de la Tourbillier, BIENNE. 7784

Sciure

On peut se procurer de la belle sciure rue du Premier-Mars 11a. 7675
Se recommande, Ed. Schreuer fils.

Pierre. On offre de la belle pierre pour bâtisses à 2 fr. le char, prise à la carrière. On se charge du voiturage. — S'adresser à M. Alfred Taillard, carrière Jacky. 7627

s'était passé, en commençant par sa rencontre avec Jardel à Nogent-l'Artaud et en finissant par sa conversation avec Juliette. Seulement, pour ne point porter à la jeune femme un coup trop cruel, il lui cacha que son frère avait eu la pensée de l'assassiner.

Après l'avoir écouté sans l'interrompre et avec le plus grand calme, madame de Coulange resta plongée dans une rêverie profonde.

Au bout d'un instant Morlot se leva.

— Madame la marquise, dit-il, j'attends que vous me disiez ce que je dois faire.

Elle redressa la tête et le regarda fixement. Il vit qu'elle n'avait pas compris ses paroles. Il répéta sa phrase.

— Ce que vous m'avez promis, répondit-elle d'une voix vibrante.

— Pourtant, madame la marquise...

— La situation est la même, l'interrompit-elle vivement; il n'y a qu'un vol de plus, et, j'en remercie le ciel, c'est moi qui en suis victime!

Elle se leva, et, se dirigeant vers la porte :

— Venez, monsieur Morlot, venez, dit-elle, vous allez me conduire devant votre prisonnier.

Ils s'écartèrent de la chambre. Dans l'antichambre, la marquise vit Juliette gardée à vue par François.

L'espionne tendit vers elle ses mains suppliantes.

— Malheureuse, malheureuse! dit tristement madame de Coulange.

Et elle passa sans s'arrêter.

XVI

Le prisonnier

Il fallait que les jambes et les poignets de M. de Perny eussent été solidement liés, car, malgré les efforts qu'il avait dû faire pour se débarrasser de ses liens, il n'avait pu dégager ni ses pieds ni ses mains.

A la vue de sa sœur, il fut pris d'un spasme aigu, puis il lança de travers un regard sombre, haineux, et tourna ses yeux d'un autre côté.

La marquise était sous le coup d'une émotion poignante. A peine entrée dans la chambre, elle avait dû s'appuyer sur le marbre d'une commode, enveloppant Sosthène d'un regard étrange, un regard qui contenait en même temps de l'horreur et du mépris, du dégoût et de la pitié.

Morlot était entré derrière elle et avait refermé la porte. Jardel restait à son poste au dehors. Quand la marquise fut parvenue à vaincre son émotion, elle se tourna vers l'agent de police :

— Monsieur Morlot, dit-elle, soyez assez bon pour lui ôter ses liens.

Il s'approcha de Sosthène et, aussitôt, poussa un cri de joie.

— Le coffret d'or, madame la marquise, dit-il, voilà le coffret d'or!

Il le prit, s'empressa de l'ouvrir et le tendit à la jeune femme, en ajoutant :

— Et voilà vos diamants!

La marquise referma le coffret, sans songer à faire l'inventaire de ses bijoux, et le posa sur la commode. Morlot se mit en devoir de délier Sosthène. La dernière corde enlevée, le misérable bondit sur ses jambes et se

dressa audacieusement en face de sa sœur, le regard éclairé de lueurs livides. Madame de Coulange ne put s'empêcher de frissonner. Mais se redressant à son tour, le regard fulgurant, elle lui jeta ce mot à la face :

— Voleur!

De pâle qu'il était, Sosthène devint violet.

— Si entre frère et sœur nous avons des choses gracieuses à nous dire, répliqua-t-il d'une voix sourde et avec ironie, il me semble qu'il serait plus convenable de causer sans témoin. Qui est cet homme?

— Cet homme est un ami de la famille de Coulange; il peut — il en a le droit — entendre tout ce que j'ai à vous dire.

Morlot fit deux pas en avant en croisant les bras.

— Sosthène de Perny, lui dit-il, je vais répondre à la question que vous venez d'adresser à madame la marquise. Je suis un serviteur dévoué de la famille de Coulange, c'est vrai; mais je suis avant tout inspecteur de police.

Sosthène poussa un hurlement de rage et eut l'air de se mettre en arrêt pour sauter à la gorge de Morlot. Mais celui-ci s'arma rapidement de son revolver.

— Oui, reprit-il, je suis inspecteur de police; en ce moment j'ai le droit de vous tuer comme un loup ou un chien enragé. Sur mon honneur, je vous préviens que si vous manquez de respect à madame la marquise et essayez de vous révolter, je vous brise le crâne.

Sosthène recula avec terreur, en faisant entendre un grognement sourd.

— Ainsi, reprit la marquise, dardant sur son frère son regard écrasant de mépris, quand on a tout fait pour vous sauver, voilà où vous ont conduit la paresse, la fureur du plaisir, le manque de dignité, l'oubli de vos devoirs, l'horreur du bien. Un à un vous avez descendu tous les échelons de l'échelle du mal, et au bas vous êtes tombé dans l'abîme, jusqu'au fond des sombres profondeurs du crime. Aujourd'hui, vous êtes perdu sans ressources; et ici, au château de Coulange, où tous les domestiques devraient vous respecter, mais où vous êtes entré la nuit pour commettre un vol audacieux, monsieur, qui est un agent de la justice et de la force publique, peut vous tuer sous mes yeux sans que j'aie le droit de vous protéger. Et vous êtes mon frère, mon frère!... C'est épouvantable, c'est horrible!...

Après s'être arrêtée un instant pour respirer, elle continua :

— S'il vous reste encore quelque chose dans le cœur et dans l'âme qui ne soit pas pourriture et que vous regardiez autour de vous, en avant ou en arrière, vous ne pouvez voir que des choses sombres, hideuses, et, que vous vous avanciez ou reculiez, vous vous enfoncez dans l'horrible. En arrière, vous avez l'ignominie de votre vie passée; en avant une porte noire, à jamais fermée pour vous, la porte de l'avenir... Mais entre vous et cette porte que de choses effroyables! La prison préventive, le juge d'instruction, la cour d'assises, la justice, et après le baigne, c'est-à-dire le châtement!

Le misérable avait baissé la tête, puis peu à peu il s'était courbé et il restait ainsi le dos voûté, le menton tendu, affaissé, écrasé.

— Et aucun de vos forfaits ne restera enseveli dans l'ombre, reprit la marquise; devant la justice vous aurez à rendre compte de tous vos crimes, car M. Morlot les connaît tous.

— Tous ! dit la voix grave de l'agent.

— Ce n'est point par hasard que M. Morlot s'est trouvé cette nuit au château pour vous arrêter, continua la marquise, lui et un autre agent vous ont suivis, vous et votre complice, depuis la rue Saint-Sauveur jusqu'à Coulange.

Sosthène écoutait frémissant, le front et les tempes baignés d'une sueur froide, les cheveux hérissés, les dents serrées, soufflant du nez.

— Voulez-vous que je vous dise ce que sait M. Morlot ? poursuivit la marquise. Il sait quelle a été votre existence depuis le jour où vous êtes sorti du collège ; il sait qu'il y a ici un enfant que vous avez volé, et à la mairie de Coulange un acte civil signé de vous ; il sait que vous avez placé près de moi une espionne, laquelle m'a fait boire hier soir un narcotique qui aurait pu devenir un poison ; il sait que la veille de la mort de notre mère, il y avait chez elle vingt mille francs qui ont disparu ; il sait que notre malheureuse mère n'est point tombée de sa fenêtre accidentellement, mais qu'elle a été précipitée par une main criminelle ; il sait, enfin, que le criminel, c'est vous !

Sosthène, arrivé au paroxysme de la terreur, se redressa en poussant un cri rauque, et recula jusque contre le mur où il resta adossé.

— Je sais autre chose encore, dit Morlot, je sais que M. Sosthène de Perny vole au jeu, et que la nuit dernière, si je n'étais pas arrivé à temps pour l'empêcher de commettre ce crime atroce, il aurait égorgé sa sœur endormie !

— Horrible ! murmura la marquise en mettant ses mains sur ses yeux.

Morlot reprit :

— Sosthène de Perny, voilà ce que vous êtes : faussaire, escroc, voleur et assassin !

Le misérable jeta autour de lui des regards de fou. Il tremblait si fort que ses dents grinçaient, que ses genoux flageolants se heurtaient.

Ses lèvres livides remuèrent, et il râla quelques paroles au milieu desquelles la marquise et Morlot distinguèrent le mot : Grâce !

La jeune femme se rapprocha de lui.

— Avez-vous dit grâce ? lui demanda-t-elle.

— Oui, Mathilde, grâce, ne me livrez pas à cet homme, répondit-il d'une voix étranglée par l'épouvante.

— Infâme, dit-elle, vous ne la méritez pas, cette grâce que vous demandez, vous ne la méritez pas, cette pitié que vous implorez ! Cependant, je ne puis oublier que la même femme nous a portés dans son sein et que nous sommes nés du même sang. Dieu est miséricordieux, et, puisqu'il pardonne, une de ses créatures ne saurait être plus implacable que lui. Eh bien, oui, je vous prends en pitié... Ah ! si j'avais seulement l'espoir d'apprendre un jour que vous vous êtes repenti !...

En ce moment, vous tremblez, vous m'implorez ; mais c'est la peur qui vous fait crier : grâce ! Et c'est encore la peur du châtiement qui vous courbe et vous fait trembler sous mon regard... Libre, demain, resterez-vous écrasé, anéanti, sous le poids énorme de vos crimes ? Hélas ! je ne le crois point. Le démon qui s'est emparé de vous relèvera votre front audacieux et vous poussera de nouveau vers le mal. Et pourtant, il n'est jamais trop tard pour se repentir, et si vous le vouliez bien, vous pourriez encore sortir du gouffre où vous êtes tombé, et racheter votre vie passée par une existence nouvelle

consacrée à vous réhabiliter par le travail. Je ne vous livrerai pas à la justice, mais à une condition.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, dit Sosthène, qui avait retrouvé un peu de son assurance.

— Ecoutez-moi donc... Vous ne pouvez plus rester en France, il faut que vous partiez et que vous mettiez les mers entre vous et les tristes souvenirs que vous laissez à Paris ; plus loin vous irez, mieux cela vaudra pour vous. Voilà ce que vous auriez dû faire autrefois, le lendemain du jour où le marquis de Coulange vous avait mis dans la main deux cent mille francs. Si vous consentez à vous expatrier, — et c'est à cette condition seulement que je vous sauve, — vous partirez avec une nouvelle somme de deux cent mille francs.

Les yeux de Sosthène étincelèrent.

— Je vous donne deux jours pour vous rendre au Havre ou à Saint-Nazaire et quitter la France, poursuivit la marquise. M. Morlot vous accompagnera, et c'est lui, au moment de votre départ, sur le pont même du navire, qui vous remettra les deux cent mille francs. Maintenant, choisissez : ce que je vous propose ou le bagne !

— Je partirai, dit-il.

En écoutant la jeune femme, l'agent de police avait eu de petits hochements de tête qui n'étaient pas toujours approbatifs. Bien qu'il comprit parfaitement que la marquise ne pouvait pas livrer son frère, il oubliait par instants à quels sentiments elle obéissait, et l'impunité du criminel se présentait à lui comme une chose énorme qui le confondait.

Et tout en se livrant à ses réflexions mentales, qui donnaient tort et raison tour à tour à madame de Coulange, il examinait les mouvements successifs de la physionomie de Sosthène ; son regard scrutateur semblait vouloir mettre à nu les pensées les plus secrètes du misérable.

— Madame la marquise, dit-il d'un ton brusque, quand Sosthène eut répondu qu'il partirait, vous avez pitié de lui et vous lui faites grâce... Eh bien, vous avez tort ! Il vient de vous écouter comme si vous lui aviez parlé dans une langue inconnue ; il n'a rien compris, rien senti. Croyez-vous qu'il est touché de votre générosité et de votre admirable bonté ? Non. Son cœur reste plein de haine et de rage, et en ce moment, s'il pouvait vous mordre et vous étrangler, il le ferait.

— Ah ! monsieur Morlot, je vous en supplie... dit la marquise avec des larmes dans la voix.

— Si M. de Perny pouvait s'inspirer encore d'un sentiment honnête, reprit Morlot, s'il restait seulement en lui l'instinct du bien, il vous prierait de vous retirer, il me demanderait mon revolver et il se brûlerait lui-même la cervelle. Oui, voilà ce qu'il aurait de mieux à faire.

Les yeux de Sosthène eurent comme un jet de flamme, et il lança à Morlot un regard farouche.

— Je ne désire point sa mort, répliqua tristement la marquise ; mon Dieu, qu'il ait le regret du passé, qu'il se repente, qu'il devienne meilleur, qu'il mérite son pardon, voilà ce que je voudrais, ce que je souhaite. Aujourd'hui plus que jamais j'aurais le droit de le maudire : je ne le fais pas. J'aime mieux lui dire : Devenez meilleur, repentez-vous ! Et je prierai pour lui afin que Dieu le prenne en pitié !

En achevant ces mots, la jeune femme ne put retenir ses larmes. Elle les essuya vivement, et, après un moment de silence, s'adressant à son frère, elle reprit :

— Ici, nul ne doit savoir que Sosthène de Perny, le frère de la marquise de Coulange, est enfermé dans cette chambre. Vous y passerez la journée, et ce soir, dès que la nuit sera venue, vous sortirez du château sans être vu. Vous retournerez à Paris. Vous emploierez votre journée de demain à régler vos affaires, et après-demain vous quitterez Paris, en faisant savoir à M. Morlot dans quelle ville maritime il devra vous rejoindre. N'avez-vous bien comprises ?

— Oui.

— Votre complice de la nuit dernière a emporté le coffret de cuivre que vous avez pris dans ma chambre ; il le déposera chez vous, je suppose ?

— Je ne sais pas.

— Je veux qu'il me soit rendu.

— Il ne sera peut-être pas remis chez moi.

— Dans tous les cas, madame la marquise, dit Morlot, je ferai tout ce qu'il faudra pour le retrouver. J'espère bien vous le rapporter avant huit jours.

Madame de Coulange n'avait plus rien à dire à son frère. Elle prit ses diamants et, suivie de l'agent, elle sortit de la chambre.

XVIII

Le mandataire

Une heure plus tard, après avoir porté à manger à son prisonnier et ayant déjeuné lui-même, Morlot était seul dans une chambre occupé à écrire. Il avait décidé que Jardel partirait l'après-midi, emmenant Juliette, qu'il conduirait directement au dépôt de la préfecture de police.

Or, il rédigeait un rapport que Jardel devait remettre au chef de la police de sûreté. Ce rapport, en établissant d'une façon claire et précise la prévention du crime d'infanticide commis par la femme de chambre lorsqu'elle demeurait rue de Ponthieu, devenait presque un acte d'accusation. Il est inutile d'ajouter qu'il était absolument muet sur les événements de la nuit.

A onze heures, Juliette, sous les yeux de François transformé en geôlier, avait enfermé dans une malle tout ce qui lui appartenait. A midi, la charrette d'un paysan de Coulange s'arrêta devant le château. La malle fut chargée sur le véhicule dans lequel la femme de chambre et Jardel prirent place à côté du paysan. Ils partirent.

Morlot avait donné ses instructions à Jardel, et la marquise, en le remerçant, lui avait glissé dans la main cinq cents francs en or enveloppés dans du papier.

Le reste de la journée s'écoula rapidement.

Un peu avant la nuit, la marquise fit appeler Morlot.

— Vous avez voulu rester toute la journée au château, lui dit-elle ; je vous en suis très reconnaissante, car votre présence m'a fait sentir moins cruellement ma peine ; votre dévouement a toutes les délicatesses et je m'habitue à recevoir vos services en ne les comptant plus. Je dirai tout cela à M. de Coulange, et c'est lui qui se chargera de vous offrir une récompense digne de vous et de lui.

— Ne parlons pas de cela, je vous en prie, madame la marquise.

— Oh ! je serais désolée de vous blesser, répliqua vivement la marquise ; mais il faut que le marquis sache ce que nous vous devons. J'ignore si vous êtes riche ou pauvre, monsieur Morlot ; mais auriez-vous de la fortune, je ne puis pourtant pas réclamer vos services et vous

faire dépenser votre argent. Je tiens absolument à vous donner aujourd'hui la somme nécessaire pour couvrir les dépenses que vous avez déjà faites et que vous allez encore faire pour moi. Cela, monsieur Morlot, vous ne pouvez pas le refuser.

Elle lui présenta deux billets de mille francs.

— Madame la marquise, dit-il, la moitié de cette somme est plus que suffisante.

Et il prit un des billets.

A neuf heures du soir, pendant que les domestiques étaient occupés à l'intérieur du château, Morlot ouvrit à Sosthène la porte de sa prison.

— Nous partons, lui dit-il, venez.

Ils sortirent sans bruit par la porte de l'aile gauche, tournèrent derrière le château et s'enfoncèrent bientôt dans la profondeur sombre du parc. La marquise avait sans doute renseigné Morlot, car sans rien demander à Sosthène, il prit une large avenue du parc qui les conduisit directement à la porte des Loches, dont l'agent de police avait une clef.

Ils prirent chacun un côté de la route et marchèrent sans s'adresser la parole jusqu'à Nogent-l'Artaud.

A minuit, ils étaient à Paris.

En sortant de la gare, Morlot s'approcha de Sosthène.

— Voici mon adresse, lui dit-il en lui présentant sa carte.

— C'est inutile, répondit M. de Perny d'une voix creuse, après-demain vous me trouverez au Havre.

— A quel endroit ?

— Sur le port, devant le paquebot prêt à partir.

— C'est bien.

Et, sans se saluer, ils se séparèrent.

Sosthène se jeta dans une voiture pour se faire conduire chez lui, rue Richemont. Morlot alluma un cigare et descendit à pied vers le centre de Paris.

Le lendemain, à huit heures du matin, il dormait encore. Trois ou quatre coups frappés à sa porte le réveillèrent. Il sauta à bas du lit, passa son pantalon, endossa une vareuse et alla ouvrir. C'était Jardel.

— Eh bien ? l'interrogea Morlot.

— La femme de chambre est coffrée.

Jardel riait.

— Pourquoi riez-vous ? lui demanda Morlot.

— Je pense au chat. En lisant votre rapport, il faisait une tête...

— Qu'a-t-il dit ?

— Ce diable de Morlot devient enragé ! Alors je n'ai pas pu tenir ma langue.

— Hein ! fit Morlot, dont le front s'assombrit subitement.

— Oh ! rassurez-vous ; je n'ai rien dit de compromettant.

— Enfin, quoi ?

— Que vous lui ménagiez certainement d'autres surprises.

— A la bonne heure ! Mais rappelez-vous, Jardel, qu'il ne faut jamais parler trop tôt et trop vite. Et Jules Vincent ?

— Hier, dans la soirée, l'oiseau a déniché. Il faut croire que le vent lui a soufflé quelque chose à l'oreille.

— Diable ! diable ! fit Morlot tout pensif.

— Nous le retrouverons, hasarda Jardel.

— Sans doute, mais peut-être trop tard.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

DE

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5.50 ; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES DE LA VIE

DEUX MÈRES

PAR

EMILE RICHEBOURG

II

L'AGENT DE POLICE

QUATRIÈME PARTIE

LA MARQUISE

— Dans un instant vous en serez convaincue. Vous êtes étonnée d'avoir fait un long sommeil de douze heures ; eh bien, madame la marquise, hier soir Juliette vous a fait boire un narcotique.

— Dans une tasse de lait ! Je me souviens... Mais pourquoi, pourquoi ?

— Pour qu'un homme, qui est entré cette nuit dans votre chambre, puisse vous voler.

— Oh ! oh ! fit la marquise frissonnante, un homme dans ma chambre !...

— Oui, et le vol a été commis, dit Morlot. Tenez, madame la marquise, regardez vos tiroirs ouverts.

Elle se dressa en poussant un cri, et marcha rapidement vers le meuble. Elle n'eut qu'à se baisser pour constater que les deux coffrets avaient disparu. Sans prononcer une parole elle revint vers Morlot. Sa stupéfaction rendait muette. Mais du regard elle l'interrogeait anxieusement.

Morlot lui dit :

— Il y avait deux voleurs : pendant que l'un fouillait votre meuble, l'autre attendait dans le salon. Ce dernier a pu s'échapper emportant, malheureusement, le coffret de cuivre au couvercle soudé.

La marquise poussa un gémissement.

— Et l'autre ? demanda-t-elle d'une voix hésitante.

— L'autre, madame la marquise, nous l'avons pris.

Le visage de la jeune femme se décomposa et elle eut un nouveau gémissement.

— Nous le tenons enfermé dans la chambre d'un de vos domestiques, ajouta Morlot.

— C'est lui, n'est-ce pas, c'est lui ? l'interrogea-t-elle.

— Oui, répondit-il.

Elle s'affaissa sur le canapé.

— Oh ! l'infième ! murmura-t-elle d'une voix étranglée. Morlot devina les horribles pensées qui la torturaient, il reprit vivement :

— Deux de vos serviteurs seulement l'ont vu et savent à peu près ce qui s'est passé ; c'est François, qui nous a ouvert une porte du château, et la gouvernante de votre petite fille qui s'est réveillée et a été attirée par le bruit. Or, ni la gouvernante, ni François ne connaissent M. de Perny. Il n'y a donc au château que vous, sa complice et moi qui connaissons le voleur. Vos autres domestiques ne savent rien et ne savent rien, car, en votre nom, j'ai menacé la gouvernante et François d'un renvoi immédiat s'ils commettaient une indiscretion. Quant à Juliette, elle se gardera bien de parler.

La marquise saisit les mains de Morlot et les serra févreusement dans les siennes.

— Oh ! merci, merci, dit-elle vivement émue ; que de preuves de votre amitié et de votre dévouement vous me donnez !

— J'ai compris que vous seule deviez décider du sort de votre frère.

— Ah ! vous savez bien que je ne peux pas le livrer à la justice, le misérable ! s'écria-t-elle avec douleur.

Morlot resta silencieux ; mais son front devint plus sombre.

— Voleur ! voleur ! reprit la jeune femme, comme se parlant à elle-même ; il m'a volé la boîte où j'avais enfermé mon secret avec les langes de l'enfant ; il m'a volé mes diamants.

— Vos diamants ! s'exclama Morlot.

— Qui étaient dans un petit coffret d'or, à côté de l'autre coffret. Mais, croyez-le, mon ami, je suis peu sensible à la perte de mes diamants ; ce sont les autres objets que je regrette. Je me sens frissonner de terreur en pensant à l'usage qu'on en peut faire.

— Rassurez-vous, madame la marquise, dit Morlot, dont les yeux avaient le luisant d'une lame d'acier ; j'espère être assez heureux pour retrouver le tout.

Les lèvres de la jeune femme se plissèrent amèrement.

— Monsieur Morlot, dit-elle, voulez-vous m'apprendre comment vous vous êtes trouvé au château au moment du vol ?

— Volontiers, madame la marquise.

Aussi brièvement que possible, il raconta tout ce qui

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

AVIS

Les personnes qui sont en compte avec la Direction des Travaux publics, sont prévenues que leurs notes doivent être présentées le 25 de chaque mois au plus tard, au bureau des Travaux publics, pour être vérifiées puis réglées à la fin du mois à la Caisse communale.

Les comptes qui n'auront pas été fournis jusqu'au 25 inclusivement, ne seront payés qu'à la fin du mois suivant.

Ces dispositions entreront en vigueur dès le 25 Juin 1895.

Les paiements bi-mensuels aux ouvriers s'effectueront à l'avenir le 15 et le dernier jour de chaque mois, au bureau des Travaux publics.

La Chaux-de-Fonds, le 8 juin 1895.

7952-3 Conseil Communal.

Couverts de table

Métal anglais : Cuillères à café, la douzaine depuis 1 fr. 75.

Cuillères et Fourchettes, la douzaine depuis 6 fr. 90.

Pochon, grand modèle, la pièce depuis 2 fr. 25.

Métal anglais argenté : Cuillères à café, la douzaine dep. 9 fr.

Cuillères et Fourchettes, la douzaine 18 fr.

Pochon, la pièce 8 fr. 75.

Christofle : Cuillères à café, la douzaine dep. 17 fr.

Cuillères et Fourchettes, la douzaine dep. 33 fr.

Pochon, la pièce depuis 13 fr.

Americain : Cuillères à café, la douzaine dep. 18 fr.

Cuillères et Fourchettes, la douzaine dep. 34 fr. 50.

Pochon, la pièce depuis 15 fr. 75.

GRAND Bazar de la Chaux-de-Fonds en face du Théâtre

anciennement BAZAR WANNER

Enchères d'immeubles à COLOMBIER

Le samedi 6 Juillet 1895 à 8 heures du soir à l'Hôtel du Cheval Blanc à Colombier, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble en nature de maison d'habitation et jardin, sis rue Basse, à Colombier, dépendant de la succession de JEAN dit PAUL CLAUDON, et appartenant à la Confédération Suisse.

Article 1249. A Colombier, bâtiments, place, jardin de 1013 mètres carrés. Pour tous renseignements, s'adresser au mandataire de la propriété, M. Ch.-Edmond Ohnstein, avocat et notaire, rue de la Serre 47, à la Chaux-de-Fonds. (n-2099-c) 7946-6

DENTISTE

M. Guenin, dentiste de Tramelan, se tiendra d'ordinaire tous les jeudis, de 15 en 15 jours, à partir du 30 courant, à Chaux-de-Fonds, rue du Temple Allemand 37, au 2^e étage. — Consultations de 10 h. à 2 h. 7213

Leçons

Mme NICOLET, rue du Progrès 37, bachelière es-lettres, désire donner des leçons d'allemand et d'anglais. Méthode rapide et expérimentée. Prix modique. 6154

Robes et Confections Madame MOSER, Rue du Parc 19

Façons depuis 10 fr. A la même adresse, on demande une apprentie tailleuse. 7673

AVIS

J'ai l'honneur d'annoncer aux Sociétés et à l'honorable public, que je me charge de Cours, Convocations et Commissions. Travail de confiance et prix modérés. 6401 Se recommande, Emile THIÉBAUD, Rue du Temple-Allemand 103

Moteur à eau

A vendre à bon compte, un petit moteur à eau, avec sa transmission. — S'adresser par écrit sous B. K. 3000, au bureau de L'IMPARTIAL. 3000-4

CHAUSSURES en Caoutchouc

Meilleure marque russe SOULIERS POUR GYMNASTES ET VELOCIPEDISTES

J. LONSTROFF, Place de l'Hôtel-de-Ville 7, Chaux-de-Fonds. 7393-5

Commis-comptable. Un jeune homme connaissant à fond la comptabilité allemande ainsi que la correspondance en langue allemande, ayant fait un apprentissage de 3 ans et occupé depuis quelque temps dans une maison d'horlogerie, cherche de suite ou pour le 1^{er} Juillet, un emploi analogue dans une maison de la place. Bonnes références sont à disposition. — S'adresser sous initiales A. E. 7830, au bureau de L'IMPARTIAL. 7830-2

Echappements. Un bon acheveur d'échappements ancre demande de l'ouvrage ou à défaut des pivots. — S'adresser chez M. A. Girard-Clos, rue de l'Hôtel-de-Ville 38A. 7811-2

Journalière. Une personne de moralité et de toute confiance se recommande pour laver, écurer, faire des bureaux ou ménages. — S'adresser rue du Puits 20, au 1^{er} étage. 7836-2

Une demoiselle bien au courant de la vente et capable de diriger un commerce, demande place dans un magasin. — Adresser les offres sous chiffres P. A. 128, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 7821-2

Servante. d'un certain âge recommandée cherche une place de suite dans un petit ménage. — S'adresser rue du Vieux Cimetière 5, au 1^{er} étage. 7750-1

Journalière. Une jeune personne propre et active se recommande pour faire des ménages. S'adresser rue du Puits 20, au 1^{er} étage. 7597-1

Commis. On demande dans un comptoir de la localité, un jeune homme ou une demoiselle au courant de l'établissement et de la tenue des livres et relative. Inutile de se présenter sans certificats de capacités et de moralité. — Adresser les offres Case 607. 7937-3

Repasseuse. On demande une bonne ouvrière repasseuse. — S'adresser rue de la Chapelle 12, au 1^{er} étage. 7926-3

Doreuse. Une très bonne ouvrière doreuse, connaissant également l'adoucissage, trouverait emploi immédiat et bien rétribué, dans un atelier de Schaffhouse. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 7927-3

Remonteur-Acheveur. On demande de suite comme remonteur-acheveur un jeune homme célibataire, intelligent, qui serait disposé (cas échéant) à se rendre à l'étranger. — S'adr. sous chiffres A. V. 7909, au bureau de L'IMPARTIAL. 7909-3

Jeune fille. On demande de suite une fille recommandable, sachant un peu faire la cuisine et désirant l'apprendre. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 7928-3

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes acier. — S'adresser chez M. Auguste Guerber, à Travers. 7923-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue du Doubs 67, au rez-de-chaussée. 7915-3

Servante. On demande de suite une bonne fille propre et active. — S'adresser rue du Parc 89, au rez-de-chaussée. 7939-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille, propre, active et de toute moralité, pour s'aider dans un ménage. — S'adresser rue du Parc 6, au 2^e étage. 7947-3

Copies. Une jeune fille, belle écriture, pourrait faire des copies faciles pendant quelque temps. — S'adresser rue de la Serre 36, au 3^e étage. 7893-2

Emploieuse de boites orsachant lapider trouverait emploi de suite. — S'adresser à la fabrique Maurice Blum, rue Léopold Robert 70. 7804-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie DOREUSE. S'adresser chez Mme veuve Barbey, rue de la Demoiselle 96. 7837-2

Boîtier. On demande un bon ouvrier boîtier, tourneur pour la boîte or, capable et assidu au travail. Entrée de suite. — S'adr. au Bureau de L'IMPARTIAL. 7799-2

Demioiselle de magasin est demandée pour le 15 Juin prochain, dans un magasin de nouveautés. Inutile de se présenter sans de bons certificats. 7845-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Sommelière. On demande de suite une sommelière connaissant bien le service. 7833-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Servante. On demande une fille propre et active, sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage. Bon gage si la personne convient. Entrée le 15 courant. S'adresser rue de la Demoiselle 89, au 2^e étage. 7846-2

Pignon. A louer de suite un pignon, au soleil, composé de 3 pièces, cuisine et toutes les dépendances. — S'adresser rue de la Paix 7, au 1^{er} étage, à gauche. 7929-3

Appartement. A louer pour fin courant ou St-Martin prochaine, un appartement à la Capitaine, soleil levant, jardin, prix 380 fr. l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 7932-10

Logement. A louer à la rue du Stand 6, un 2^e étage de 3 chambres, cuisine et dépendances, de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 7936-4

Pignon. A louer de suite, rue du Premier-Mars 4, un beau pignon de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. Prix modique. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 7934-4

Logement. A louer pour St-Martin 1895, un beau logement de 3 pièces, exposé au soleil. — S'adresser chez M. Itten, rue de la Demoiselle 124, au 2^e étage, à gauche. 7916-3

Logement de 5 chambres, bout de corridor, alcôve, cuisine, corridor et dépendances, est à louer de suite ou pour époque à convenir, à la rue du Premier-Mars 4. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 7935-6

Pignon. A louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre, un beau petit pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé près de la Place du Marché. — S'adresser à M. D. Ruch, rue du Premier Mars 10. 7917-3

Cabinet est à louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 15, au 2^e étage, première porte à droite. 7933-3

Chambre. Pour cas imprévu, à louer pour le 30 juin une grande chambre avec cuisine, à la rue de l'Industrie 10. — S'adresser à l'Etude du notaire Ch. Barbier, rue du Paix 19. 7910-10

Chambre. A louer une chambre non meublée et indépendante, à une dame de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 84, au 3^e étage. 7918-3

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser chez Mme Graber, rue du Manège 19, au 1^{er} étage, à droite. 7919-3

Chambre. A remettre une belle chambre non meublée, au soleil, à une personne de moralité et solvable. — S'adresser chez M. Albert Walter, rue de la Ronde 25. 7938-3

Chambre. A louer une ou deux chambres non meublées, au soleil; on peut y travailler. — S'adresser rue du Temple-Allemand 37, au 3^e étage. 7975-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil, plus la place pour un ou deux coucheurs. — S'adresser rue des Terreaux 8, au 1^{er} étage. 7948-3

Chambre. A louer à une personne travaillant dehors, une chambre meublée, à proximité des Collèges et de la Poste. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 7949-3

Logements. A louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre et de construction récente, au quartier de l'Ouest, deux beaux logements de 3 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser à M. P. Frasnina, propriétaire, chez M. Droz-Vincent. 7741-10

Appartement. A louer de suite ou plus tard un appartement de 2 pièces et dépendances, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 38 a, au rez-de-chaussée. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 7800-5

Logement. A louer pour St-Martin prochaine, dans une maison d'ordre, située près de la Gare, un très bel appartement de trois grandes chambres. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 7825-5

Pignon. A louer un pignon bien exposé composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Place d'Armes 12 b, au 1^{er} étage. n-2072-c 7839-5

Logement. A louer pour St-Martin, un petit logement, au soleil, avec une grande chambre, cuisine, corridor et toutes les dépendances. 7729-4 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, au 2^e étage et dans une maison d'ordre à proximité de la Place de l'Ouest, un appartement moderne de 3 pièces, cuisine, corridor, alcôve, lessiverie et cour. — S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 1^{er} étage, à droite. 7614-3

Appartements. A louer deux petits appartements d'une pièce et dépendances et pour St-Martin, plusieurs beaux appartements de 2 et 3 pièces au soleil et dans des maisons d'ordre. 7821-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Chambre. A louer à un ou deux messieurs travaillant dehors une chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue du Rocher 15. 7805-2

Chambre. A louer une chambre meublée, exposée au soleil levant. — S'adresser rue de la Paix 15, au premier étage. 7801-2

Chambres. Deux chambres contiguës sont à louer pour la fin du mois. — S'adresser rue du Premier-Mars 14, au rez-de-chaussée. 7823-2

Chambre. A louer une chambre non meublée avec alcôve si on le désire. — S'adresser chez M. Glauser, rue de la Demoiselle 102. 7827-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser chez Mme Veuve Jung, rue de l'Industrie 16, au 1^{er} étage, à gauche. 7828-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, avec part à la cuisine. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au rez-de-chaussée. 7844-2

Joli pignon de 2 ou 3 belles pièces modernes avec cabinet, corridor, cuisine et dépendances, est à louer pour St-Georges 1895 dans une maison d'ordre. Prix modique. — S'adresser rue Léopold Robert 18, au 2^e étage. 5359-2

Logement. A louer pour le 11 Novembre, un 1^{er} étage de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. — S'adr. rue de la Demoiselle 126, à la boulangerie. 7731-3

A louer pour St-Georges 1896, dans une maison moderne, à proximité de la Poste, un 2^e étage, six pièces, un balcon, deux bouts de corridor, deux cuisines et dépendances. — S'adresser sous initiales O. V. Z. 7511, au bureau de L'IMPARTIAL. 7511-5

Appartement. A louer pour St-Martin ou courant de l'été, un bel appartement moderne de 4 pièces, cuisine, etc. Prix avantageux. — S'adresser Place d'Armes 12A, au 2^e étage. 7283-3

Pignon. Joli pignon de 2 pièces et dépendances, dans une maison d'ordre, est à remettre de suite. 7158-8 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A louer sur la Place de l'Ouest et dans une maison d'ordre : Un appartement remis à neuf, de 3 pièces, un cabinet, cuisine et dépendances, pour St-Martin 1895.

Deux appartements de 3 pièces et un cabinet chacun, pouvant être réunis en un seul, pour St-Georges 1896. S'adresser rue du Parc 44, au rez-de-chaussée. 6242-16

Logements. A louer de suite ou plus tard plusieurs beaux logements bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 5665-28

Logement. A louer un petit logement exposé au soleil levant. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 35. 7720-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1896, un 1^{er} étage composé de 7 chambres, 2 alcôves, cuisine et doubles dépendances; bien exposé au soleil et situé rue de la Demoiselle. 7730-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

MAGASIN. A louer de suite ou plus tard un petit magasin avec bel appartement, bien situé. Il conviendrait pour Café de tempérance ou épicerie. 7742-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Pignon. A louer de suite ou p^r époque à convenir, dans une maison d'ordre, un joli pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances; le tout refait à neuf. Prix modéré. — S'adresser à M. Louis Stegmann, rue de la Charrière 20. 7656-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à une dame ou demoiselle de toute moralité, avec pension si on le désire. 7721-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Chambre. Une demoiselle de toute moralité offre à partager sa chambre avec une personne honnête et sérieuse. — S'adresser rue du Nord 159, au rez-de-chaussée, à gauche. 7743-1

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, selon désir. — S'adresser rue du Progrès 117, au rez-de-chaussée. 7740-1

Appartement. A louer pour St-Martin 1895, un appartement de 3 pièces, au rez-de-chaussée, avec cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser rue du Progrès 79, au rez-de-chaussée. 7404-1

Appartements. Pour de suite ou plus tard, à louer quelques appartements de 3 pièces avec dépendances, bien situés et dans une maison d'ordre. Plus un dit d'une pièce avec cuisine. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage. 6738-1

Tour à guillocher à louer de suite. — S'adresser à M. J. Bourquin, Quartier Neuf, rue J.-J. Huguenin 23, Locle. 7831-2

A louer plet pour les nickelages de mouvements. — S'adresser rue du Progrès 93A, au 1^{er} étage. 7732-1

On demande à louer pour fin juillet si possible, dans le quartier de l'Ouest, un appartement de 2 ou 3 pièces. — Adresser les offres et prix Case postale 357. 7953-3

On demande à louer le 15 Juin au 24 Juillet, plusieurs chambres meublées. 7869-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

On demande à acheter une layette p^r horloger. — S'adresser chez M. Widmer, concierge du Sapin. 7815-2

On demande à acheter d'occasion une collection de timbres-poste en bon état. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 2^e étage, à gauche. 7824-2

On demande à acheter un balancier-découpoir, de fabrication moderne et soignée, dans un très bon état. Vis de 50 millimètres. 7507-2 Un lapidaire avec meuble horizontale, une grande fraiseuse, 2 perceuses horizontales. S'adresser sous chiffre G. S. 7507, au bureau de L'IMPARTIAL.

On demande à acheter une enclume neuve ou peu usagée, du poids d'environ 100 kg. — Adresser les offres Fabrique Vve Ch.-Léon Schmid & Cie. 7826-1

Aux émailleurs ! A vendre un pignon avec un tamis, une cibe et une fournaise; le tout en bon état. 7954-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre des lapins de grosse race. — S'adresser rue de la Demoiselle 127, au 2^e étage. 7950-3

A vendre un pupitre en chêne, une banque à cases et tiroirs, plus un casier à lettres, le tout en bon état. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL 7951-3

A vendre à très bas prix une poussette usagée à trois roues et une grande couleuse. 7944-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre à très bas prix plusieurs lits neufs et d'occasion, un secrétaire, armoire à glace, buffet de service, tabalos, plusieurs commodes depuis 20 fr., tables carrées à pieds tournés, tables rondes et à coulisses, divans, canapés, chaises en tous genres depuis 2 fr. pièce, lits en fer, petits lits d'enfants, plusieurs matelas (crin animal et crin d'Afrique) et plusieurs duvets d'occasion. Magnifiques glaces, depuis 3 à 60 fr., tableaux en grand choix. Achat et vente. — S'adr. à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 12. 7841-5

A vendre d'occasion un lit complet neuf et plusieurs potagers usagés et à bas prix. — S'adresser à l'épicerie N. Bloch, rue du Marché 1. 7636-4

A vendre un très beau piano de première facture, à de favorables conditions. 7803-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre un lit complet, crin animal, remis complètement à neuf; prix modique. — S'adresser à M. Léopold Robert-Tissot, rue des Terreaux 14. 7888-3

Poussette à deux places, peu usagée est demandée. 7867-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre une bonne charrette très solide, presque neuve. — S'adr. à M. E. Hari, rue du Collège 8. 7866-3

A vendre à bas prix, un poussette peu usagée, ainsi qu'une chaise roulante. — S'adresser rue du Doubs 29, au rez-de-chaussée. 7865-3

A vendre à bas prix, un secrétaire à fronton, une commode-lavabo noyer, une table de nuit avec dessus marbre, une table à coulisses, table ronde se rabattant sur les côtés, une grande table antique Louis XIII, à allonges, parfaitement conservée, autre table, un four aux débris avec établi et roue en fonte en parfait état, une belle vitrine de magasin, un superbe lit en fer forgé et ouvragé, avec sommier, matelas, etc. — S'adresser rue des Granges 9, au 1^{er} étage, à gauche. 7829-2

A vendre un secrétaire et une grande glace. — S'adresser rue de la Paix 71, au sous-sol. 7802-2

A vendre un petit CANAPE. — S'adr. rue du Nord 127, au rez-de-chaussée à gauche. 7813-2

A vendre une meule à aiguiser, bâti en fonte. — S'adresser rue de Bel-Air 12, au rez-de-chaussée, à droite. 7814-2

Perdu mercredi soir, une boucle d'oreille croisée. — La rapporter chez M. Adolphe Girard Clos, rue de l'Hôtel-de-Ville 38A. 7847-1

Un petit chien brun avec pattes blanches, répondant au nom de « Finaud », est égaré depuis mercredi. — Prière aux personnes qui en auraient pris soin, de le ramener, contre récompense, rue de la Serre 49, au rez-de-chaussée. 7832-1

Madame Veuve Walzer et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper. 7942-3

Madame Emilie Chatelain-Courvoisier et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie durant la maladie et pendant les jours de deuil qu'ils viennent de passer. 7943-1

Le jour où je t'ai invoqué, tu m'as exaucé, tu m'as rassuré, tu as fortifié mon âme. Ps. 138. 3.

Monsieur Alfred Voisin-Binkert, Madame et Monsieur Henri Sève-Binkert, Madame et Monsieur Jean Barbanson-Sève et leurs enfants, à Bruxelles, Monsieur Céléstin Voisin, Monsieur et Madame Albert Voisin-Villeneuve et leurs enfants, Monsieur et Madame Bertrand Voisin-Villeneuve et leurs enfants, Mademoiselle Elise Voisin, à Corgémont, Monsieur et Madame Jules Jaquet-Voisin et leur fils, à la Chaux-de-Fonds, Madame Zélina Dubois-Bessire et ses enfants, à Auvornier, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine

Madame Adèle-Wilhelmine VOISIN née Binkert

que Dieu a retirée à Lui dimanche, à 4 heures du soir, dans sa 59^e année, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds le 10 juin 1895. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 12 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, Hôtel du Lion d'Or. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7940-2

Les voies du Seigneur ne sont pas nos voies Esaie LV, 8.

Madame Lina Borel-Beaumont, Mesdemoiselles Isabelle et Martha Borel, à Henniez, Monsieur Charles Borel, pasteur à St-Aubin et sa famille, Monsieur François Borel, ingénieur, à Cortaillod, et sa famille, les familles Quinche, Borel, Rollier, Thorens et Dardel, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé époux, père, frère et parent, enlevé à leur affection après une douloureuse maladie.

Monsieur le docteur Virgile BOREL Médecin à Henniez-Les-Bains. St-Aubin, le 10 juin 1895. L'enterrement a eu lieu lundi 10 juin, à 1 heure et demie, à St-AUBIN.

On ne reçoit pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7941-1

Madame et Monsieur Eugène Dubied-Miéville et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté frère, beau-frère et oncle

Monsieur Henri MIÉVILLE que Dieu a rappelé à Lui subitement dimanche, à l'âge de 41 ans. La Chaux-de-Fonds, le 10 juin 1895. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mardi 11 courant à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, PESEUX. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7945-1

ALLIANCE EVANGELIQUE

Réunion publique mensuelle Jeudi 13 juin, à 8 1/2 heures du soir, Salle de la Croix-Blanche. n-2059-c 7806-1

Jeune commerçant

zuricois, au courant des travaux de bureau, ayant quelques notions du français et possédant des connaissances spéciales des draperies et de la confection pour hommes, désire se placer dans un commerce d'articles analogues de la Suisse française, pour se perfectionner dans la langue française. Prétentions modestes. Entrée pour le 1er Octobre. Références à disposition. — Offres sous R. 3017, à M. Rodolphe Mosse, à Zurich. (M-2302-c) 7922-1

ON DEMANDE

un jeune garçon sérieux pour lui apprendre le métier de monteur de boîtes. — S'adresser au Buffet de Gare, SONVILLIER. (H-3611-1) 7925-2

Terminages de montres

Un jeune homme ayant fait toutes les parties de l'horlogerie et étant bien au courant de la fabrication d'horlogerie, demande des terminages de montres à clef et remontoir. Travail prompt et soigné. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7698-1

Décoration artistique

DE 7834-5

BOITES métal et acier

8, RUE DE LA PROMENADE 8.

Leçons de piano. On donnerait encore quelques leçons de piano pour commençants. Prix modérés. S'adresser rue du Puits 7, au rez-de-chaussée. 7715-4

Usine. A louer dans le canton de Vaud, au pied du Jura, grande et belle usine. Force hydraulique. Contrée boisée. Bonnes routes. Proximité de voie ferrée. Convientrait pour scierie, fabrique de menuiserie, de parquets ou toute autre industrie. — S'adr. par écrit, sous X. 6837 L., à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. 7921-5

RECORNE

Mlle Nathalie BERGUE, à la Recorne (maison Brandt), annonce à l'honorable public qu'elle ouvre une **SALLE de RAFFRAICHISSEMENTS**. Elle espère par un bon service contenter le public. Tous les jours,

Café à la crème CHAUD-LAIT

7705-1 Se recommande.

Repasseuse en linge. Une repasseuse en linge, nouvellement établie, se recommande pour de l'ouvrage à la maison et des journées. — S'adresser rue Jaquet-Droz 52, au rez-de-chaussée. 7838-2

Restaurant à vendre

Lundi 17 Juin, dès 8 h. précises du soir, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, une maison complètement remise à neuf à l'usage de café-restaurant, en face de la Gare du Régional, à Boudry; beaux et grands locaux, excellente situation, clientèle nombreuse et assurée. Sera compris dans la vente un beau jardin de 247 m², situé en face du nouveau collège en construction, terrain à bâtir. La vente aura lieu dans l'immeuble exposé, soit au Café du Régional, à Boudry. Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. L. Hochstrasser fils, tenancier du restaurant, à Boudry et pour les conditions à M. H.-A. Michaud, notaire, à Bôle. 7920-3

PATISSERIE MODERNE

37, Léopold Robert, 57 TOUS LES JOURS 7433-2

GLACES Pâté froid truffé

HORLOGER capable et fidèle cherche des terminages 5 à 10 lig. cyl. et 8 à 12 lig. ancre. Travail soigné et garanti. Le même demande associé pour fabriquer article donnant gros bénéfices assurés; affaire sérieuse. — Offres écrites sous V. W. 7671, au bureau de l'IMPARTIAL. 7671

Magnifique occasion!

A vendre, pour cause de départ, un **Ameublement de salle à manger DE STYLE**, ainsi que divers autres meubles et beau choix d'ouvrages des meilleurs auteurs, le tout presque neuf. — S'adresser sous chiffres L. M. 7700, au bureau de l'IMPARTIAL. 7700-2

OCCASION UNIQUE

A remettre de suite une petite industrie convenant aussi pour dames. Outillage, matériel et marchandises, 4 à 500 francs. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7701-2

Prochainement, Ouverture d'un **Magasin de Musique ET INSTRUMENTS**



AU ROBINSON

88, Rue de la Demoiselle 88.

Grande LIQUIDATION

de **PARAPLUIES, OMBRELLES, SPENCERS, CALEÇONS, CAMISOLES, CRAVATES, à des prix très réduits.**

Profitez-en!

VACCINATIONS

Le Docteur GERBER vaccine à son domicile 28, RUE D. JEANRICHARD 28, les MARDIS et VENDREDIS, à 1 1/2 heure. 7704-1

EMPRUNT

On demande à emprunter une somme de 3000 fr. sur simple signature, au taux de 4 %. — S'adresser par écrit aux initiales D. P. 7818, au bureau de l'IMPARTIAL. 7818-2

Café-Restaurant

A louer à la Chaux-de-Fonds un café-restaurant bien achalandé, avec billard. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7699-1

J. GAEHLER
ROBES Brodées pour dames et enfants.
Jupons blancs et confectionnés.
10 PLACE NEUVE 10

Qui donnerait des **Leçons de français** à une demoiselle. Deux heures par semaine. 7709-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Prêts hypothécaires

On offre à prêter différentes sommes contre bonnes garanties hypothécaires en premier rang. 7765-5

ETUDE

G. Lenba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not. 50, Rue du Parc 50.

Pour de suite,

à louer un **JOLI MAGASIN** situé place Neuve. — Pour renseignements, s'adresser à M. Fritz Hamm, propriétaire de la Cordonnerie Moderne, rue Léopold Robert 6. H-5423-N 7807-2

CHAPEAUX de PAILLE pour bébés, cadets et hommes.
Immense choix de **CHAPEAUX garnis pour dames et fillettes**, depuis l'ordinaire au plus riche.
Tous les articles d'été sont au grand complet.
Camisoles pour dames, dep. 40 c.
Bas noirs pour dames, » 45 c.
Chaussettes p'messieurs » 45 c.
Gants, noir et couleurs » 30 c.
Gants, fil perse » 60 c.
Tabliers, Jupons, Robettes.
Capotes et Chapeaux en toile
Dentelles et rubans pour robes.
AU 1640-208
BAZAR NEUCHATELOIS
Corsets - MODES - Mercerie

Apprenti de commerce

Un jeune homme de bonne conduite et bien recommandé pourrait entrer de suite ou pour le 1er juillet comme apprenti dans une maison de commerce importante de la localité. Rétribution immédiate. — S'adr. sous Y. 2085 C., à MM. Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds. 7855-2

Voyageurs Touristes

trouveront un immense choix d'Articles de voyage

AU 7838-12

Grand Bazar du Panier Fleuri

Malles Sacs pour touristes
Paniers Bottillons
Valises Gobelets
Plaids Sacoches
Courroies Gibecières
Boîtes à herboriser — Trousses
Nécessaires, etc., etc.
PRIX AVANTAGEUX

Liberté!

par le Commissaire

Booth - Clibborn

Principes de liberté, et faits de guerre, avec 11 gravures et portraits, entre autres une excellente gravure représentant l'Assemblée fédérale au moment où M. Louis Ruchonnet prend la parole pour les défenseurs des libertés des Salustistes. 7912-3

Prix : 1 fr. 50.

Chez les libraires et au Quartier général de district, Ecluse 4, Neuchâtel.

A REMETTRE

dans une principale ville de la Suisse française une ancienne maison de Mercerie et Quincallerie en Gros. — S'adresser, sous initiales A. X., à la Poste centrale (Poste restante), à BERNE. 7908-3

J. GAEHLER
Spécialité de **Dentelles** en tous genres
10 PLACE NEUVE 10

A louer

de suite ou pour St-Martin prochaine, rue de la Charrière 4, un **appartement** de 4 pièces; prix 500 fr. l'an. — Un bel **appartement** de 3 pièces et corridor, soleil levant et couchant. Vue exceptionnelle; prix 570 fr. l'an. S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 7931-10

CAFÉ DE TEMPÉRANCE au Val-de-Ruz

A louer pour Saint-Martin prochaine, à CERNIER, un Café de Tempérance avec logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Prix modique de 650 fr. par an. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 7911-6

FOUN

à vendre, pour chevaux, de première qualité. — S'adresser à M. Maumary, aux Geneveys-sur-Coffrane. 7924-6

Demande d'employé

Un jeune homme ayant reçu une bonne instruction pourrait entrer de suite dans un comptoir de la localité. — Adresser les offres Poste restante, Case 3352. 7637

Lingère. Une bonne lingère se recommande aux dames de la localité pour ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison. Ouvrage prompt et consciencieux. Prix modérés. — S'adresser rue de Bel-Air 88, au 1er étage, à droite. 7659

Sans rivale!

pour adoucir la peau et conserver la beauté du teint.

Guérit les plaies et les blessures et s'emploie aux soins à donner aux enfants.

LANOLINE CRÈME DE TOILETTE LANOLINE

de la fabrique de Lanoline Martinikenfelde. En tubes en zinc à 50 ct., et en boîtes fer-blanc, à 75, 25 et 15 c. — cette marque déposée.

Seule véritable avec **LANOLIN** DÉPÔTS dans les Pharmacies Bech, Monnier, D' Bourquin, Boisot, Bonjour, Parel, Perret, Gagnebin, ainsi qu'à la Droguerie Perrochet, rue du Premier Mars 4. 1810-36

Brasserie KRUMMENACHER

rue de la Serre 45. 7913-2

LUNDI et MARDI soir, dès 8 heures,

DERNIERS

CONCERTS

donnés par la Troupe

Nicolo Ansaldo

Mlle ANTONIO, romancière travestie. M. ALBERT, jeune comique genre Polin.

— ENTRÉE LIBRE —

Commissionnaire. On demande un jeune garçon de 13 à 14 ans pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adresser chez M. Jean Frey, rue du Parc 37. 7842-1

Jeune homme. Un jeune homme fort, robuste, actif et de toute moralité, trouverait emploi immédiat dans un magasin. — Ecrire, sous chiffres W, D. 7843, au bureau de l'IMPARTIAL. 7843-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser rue de la Demoiselle 145, au rez-de-chaussée, à gauche. 7722-1

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière et une ASSUJETTIE polisseuse de boîtes argent. — S'adr. à l'atelier Roquier & Haueter, Reconvilier. 7727-1

Commissionnaire. Dans un comptoir de la localité, on demande de suite un jeune garçon ou une jeune fille libéré des écoles comme commissionnaire. 7723-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aiguilles. On demande une jeune fille pour apprendre à finir les aiguilles. Entrée immédiate. 7724-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite ou dans la quinzaine, une fille de toute moralité sachant faire la cuisine. — S'adr. Boulevard de la Fontaine 6. 7728-1

Cuisinière. On demande pour dans la huitaine une bonne cuisinière propre et active, sachant faire un ménage soigné et munie de bonnes références. Bon gage. — S'adresser rue de la Paix 27, au 2^e étage. 7716-1

Aiguilles. On demande un jeune homme libéré des écoles pour aider aux travaux de l'atelier. — S'adresser à la Fabrique d'aiguilles rue du Parc 1. 7733-1

Servante. On demande de suite une fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2^e étage. 7734-1

Apprenti. On demande de suite un jeune homme comme apprenti dans une maison de commerce sur place. — S'adresser avec références, Case postale 483, Chaux-de-Fonds. 7735-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour garder deux enfants et aider un peu au ménage. — S'adresser rue de la Beauvue 10A, au 2^e étage, à droite. 7736-1

Sertisseur. On demande de suite un sertisseur ou une sertisseuse échappements ancre. — S'adresser à M. Zélim Calame, rue de l'Industrie 26. 7737-1

Commissionnaire. On demande pour le 15 Juin, une jeune fille de 13 à 14 ans pour faire les commissions d'un comptoir entre ses heures de classe. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7738-1

Apprenti. On demande de suite un apprenti **emailleur** ou à défaut un jeune ouvrier. — S'adresser à M. C. Wirz-Diacon, rue de la Demoiselle 14. 7739-1

Doreuse. On demande de suite une ouvrière doreuse, ainsi qu'une jeune fille pour lui apprendre la partie. — S'adresser rue du Doubs 61. 7745-1

Assujettie. On demande de suite une bonne assujettie **polisseuse** de boîtes or sachant faire le léger. S'adresser chez M. Perret, rue de la Demoiselle n° 14, au 2^e étage. 7593-1

Servante. Pour le 15 juin, on demande une fille propre et active, de toute moralité, pour tout faire dans un ménage soigné. 7596-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

À vendre un canapé usagé mais en bon état. — S'adresser rue de l'Envers 20, au rez-de-chaussée. 7812-1

À vendre des beaux lits et canapés, belles tables rondes à pied, buffet à deux portes, belles chaises en jonc, le tout est neuf et cédé à bas prix. — S'adresser rue des Fleurs 2, au 1^{er} étage. 7744-1

À vendre une superbe bicyclette pour dame, caoutchoucs creux, en parfait état. Occasion unique; prix avantageux. — S'adresser rue Léopold Robert 18a. 7887-1

Accordéon. A vendre un bel accordéon dit Viennois, à 3 rangées et 12 basses, presque neuf. Prix modique. — S'adresser rue du Progrès 45, au rez-de-chaussée. 7719-1

Poussette. A vendre à bas prix une belle et grande poussette pour enfant, ainsi que 2 cages d'oiseaux. — S'adresser à Beau-Regard, Boulevard du Petit château 5. 7718-1

À vendre un lit avec sommier, des lappies, des limes à lapider, des rateaux pour ligne-droite. — S'adresser à M. P. Pidancet, rue du Puits 21. 7678-1